

Catalogue 92-335F

Langue parlée à la maison et connaissance des langues

Rapports techniques du recensement de 1991

91

Recensement

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Pour nous joindre

Des données sous plusieurs formes...

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordinolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toutes les demandes de renseignements au sujet des produits et services doivent être adressées au centre de consultation de Statistique Canada de votre région :

Halifax	(902 426-5331)	Regina	(306 780-5405)
Montréal	(514 283-5725)	Edmonton	(403 495-3027)
Ottawa	(613 951-8116)	Calgary	(403 292-6717)
Toronto	(416 973-6586)	Vancouver	(604 666-3691)
Winnipeg	(204 983-4020)		

Un service d'appel interurbain sans frais est offert, dans toutes les provinces et dans les territoires, **aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres régionaux de consultation.

Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard	1-800-565-7192
Québec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-263-1136
Saskatchewan	1-800-667-7164
Manitoba	1-800-661-7828
Sud de l'Alberta	1-800-882-5616
Alberta et les Territoires du Nord-Ouest	1-800-563-7828
Colombie-Britannique et le territoire du Yukon	1-800-663-1551
Appareil de télécommunications pour malentendants	**1-800-363-7629**
Numéro sans frais pour commander seulement (Canada et États-Unis)	**1-800-267-6677**

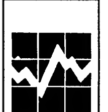
Comment commander les publications

On peut se procurer les publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise du centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près, ou en écrivant à la Division du marketing, Ventes et Service, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T6. Veuillez communiquer avec le centre régional de consultation le plus près pour de plus amples renseignements sur les produits et services électroniques. Voir le bon de commande à la fin du présent produit pour d'autres détails.

(1-613-951-7277)
Numéro du télécopieur (1-613-951-1548)
Toronto Carte de crédit seulement (1-416-973-8018)

Normes de service au public

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le Centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.



Statistique Canada

Rapports techniques du recensement de 1991

Langue parlée à la maison et connaissance des langues

Série des produits de référence

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

Février 1995

Prix : Canada : 20 $
États-Unis : 24 $ US
Autres pays : 28 $ US

Catalogue 92-336F

ISBN 0-660-93519-8

Ottawa

This publication is available in English upon request (92-336E)

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre:

Langue parlée à la maison et connaissance des langues

(Rapports techniques du recensement de 1991)
(Série des produits de référence)
Publié aussi en anglais sous le titre :
Home Language and Knowledge of Languages.
ISBN 0-660-93519-8
CS92-336F

1. Canada -- Langues -- Statistiques.
2. Canada -- Recensement, 1991 -- Méthodologie.
3. Canada -- Recensement, 1991 -- Évaluation.
I. Statistique Canada. II. Collection.

HA741.5.1991 H6514 1995 306.4'4'0971021
C94-988091-4

Pour citer ce document

Statistique Canada. Langue parlée à la maison et connaissance des langues. Rapports techniques du recensement de 1991; Série des produits de référence. Ottawa : Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1995. Numéro 92-336F au catalogue.

Le papier utilisé dans le présent document répond aux exigences minimales de l'American National Standard for Information Sciences – Permanence of Paper for Printed Library Materials. ANSI Z39.48-1984
♾

Préface

Au fil des ans, le recensement du Canada est devenu la principale source de renseignements sur les Canadiens et leur mode de vie. Les décisions prises à la lumière de ces renseignements ont une incidence directe sur la vie sociale et économique de tous les Canadiens.

À titre d'organisme responsable de l'élaboration de ces données, Statistique Canada se doit d'informer les utilisateurs sur la qualité des données obtenues. Il incombe au Bureau d'exposer les concepts et la méthodologie utilisés aux fins de la collecte et du traitement des données, ainsi que toute autre caractéristique des données susceptible d'avoir une incidence sur leur utilisation ou leur interprétation.

Afin de décrire la qualité des données du recensement de 1991, Statistique Canada a élaboré les publications suivantes : un **Dictionnaire du recensement**, qui représente de façon concise des données écrites et graphiques faciles à comprendre sur les concepts du recensement; le **Recensement en bref**, qui donne un aperçu des diverses étapes de la réalisation du recensement; et une série de **Rapports techniques**, qui présentent de façon plus approfondie des renseignements sur la qualité des données relatives à certaines caractéristiques, comme la famille qui est traitée dans le présent rapport.

Il est essentiel que les utilisateurs disposent de renseignements sur la qualité des données. Ces renseignements leur permettent de déterminer si les données du recensement peuvent leur être utiles et d'évaluer les risques auxquels ils s'exposent en tirant des conclusions ou en prenant des décisions à partir de ces données. Le recensement de 1991 a constitué une entreprise complexe et de grande envergure. Bien qu'on ait déployé des efforts considérables pour assurer le respect de normes élevées tout au long des opérations de collecte et de traitement, il est inévitable que les données résultantes soient entachées d'une certaine erreur.

Les renseignements sur la qualité des données revêtent également une grande importance pour Statistique Canada. La collecte de ces renseignements fait partie intégrante de l'élaboration et du maintien de programmes statistiques pertinents et fiables.

À n'en pas douter, la présente publication contribuera largement à l'atteinte de ces objectifs. Elle a été réalisée par Brian Harrison, avec le soutien technique de Bob McCrea. Les travaux préliminaires ont été effectués par Raj Chawla, avec le soutien technique de Luc St-Amour, durant son affectation à la Division de la démolinguistique. Deux autres divisions ont contribués de manière essentielle à la réalization de l'étude : la Division des operations du recensement et la Division des méthodes d'enquêtes sociales.

Avant de terminer, je tiens à remercier les millions de Canadiens et de Canadiennes qui ont accepté de remplir leur questionnaire du recensement le 4 juin 1991, de même que tous ceux et celles qui ont aidé Statistique Canada à planifier et à réaliser le recensement.

Ivan P. Fellegi

Statisticien en chef du Canada

Table des matières

Liste des tableaux

I. Introduction

Au Canada, on réalise un recensement de la population tous les cinq ans. Ce projet d'envergure, dont la mise en oeuvre est confiée à Statistique Canada, a pour objet de recueillir, vérifier et publier des données sur la population du pays. Le recensement national fournit la base de données la plus complète sur les caractéristiques des Canadiens, de leur famille et de leur ménage. Les données recueillies vont de l'âge et du sexe des personnes jusqu'à leur origine ethnique, leur scolarité, leur profession, leur activité, leur industrie et leurs sources de revenu, en passant par les caractéristiques de leur famille et de leur ménage. Le recensement constitue une source de renseignements de valeur inestimable pour les divers paliers de gouvernement, les entreprises, les associations, les établissements d'enseignement, les groupes d'intérêt et le grand public. Les données recueillies peuvent être utilisées par les administrations publiques pour la planification des programmes sociaux et économiques ainsi que pour l'évaluation des besoins en matière d'établissements d'enseignement et de santé, et par les entreprises à des fins de planification.

On obtient les renseignements désirés au moyen d'un ensemble de questions élaborées par suite de consultations et d'essais approfondis. Les réponses sont recueillies par le biais de recenseurs formés à cet effet, soumises à une vérification visant à éliminer toute incohérence ou erreur, puis saisies. Les résultats définitifs sont entrés dans une base de données informatisée à Statistique Canada, pour être ensuite analysés, publiés et diffusés sous diverses formes.

Toutefois, dans un projet de l'envergure du recensement, les résultats ne sont jamais parfaits. Bien qu'on ait déployé des efforts considérables pour assurer le respect de normes de qualité élevées, il est inévitable que des erreurs se glissent à diverses étapes des opérations de collecte et de dépouillement. Il importe que les utilisateurs soient conscients de la nature et de l'ampleur des erreurs que peuvent renfermer les données du recensement ainsi que des risques qu'il y a à baser des conclusions ou des décisions sur ces données.

Les **Rapports techniques du recensement de 1991** ont été conçus pour informer les utilisateurs des problèmes susceptibles de se présenter ainsi que de la complexité des données. Ils ont pour objet d'exposer aux utilisateurs le cadre théorique et les définitions utilisés aux fins de la collecte des données, toute circonstance exceptionnelle pouvant avoir une incidence sur la qualité des données, les principales sources d'erreurs et, dans la mesure du possible, l'ampleur de l'erreur.

Outil d'analyse spécialisé, le présent produit, qui complète et coordonne les autres produits de référence, aidera l'utilisateur plus sophistiqué à comprendre les nuances relatives aux variables et les renseignements d'ordre méthodologique ayant trait à la couverture, à l'échantillonnage et à la pondération.

II. Concepts et définitions

Les définitions des termes, des variables et des concepts du recensement sont présentées dans le présent rapport telles qu'elles figurent dans le **Dictionnaire du recensement de 1991** (n° 92-301F au catalogue). Les utilisateurs sont priés de se reporter au Dictionnaire du recensement de 1991 pour obtenir les définitions complètes ainsi que des remarques additionnelles sur les concepts et les définitions qui ne figurent pas dans le présent chapitre.

Variables du recensement

Alors que le questionnaire du recensement de 1991 comprenait cinquante-trois (53) questions, le ***Dictionnaire du recensement de 1991*** (n° 92-301F ou D au catalogue) énumère plus de 200 variables. De toute évidence, il n'y a pas de correspondance biunivoque entre les questions et les variables. Certaines questions donnent plusieurs variables, tandis que certaines variables proviennent des réponses de plusieurs questions.

Ainsi, certaines variables du recensement correspondent étroitement à l'information recueillie dans le questionnaire, tandis que d'autres variables sont très différentes. Par exemple, le sexe a deux catégories de réponses : masculin et féminin. Ces deux catégories du questionnaire correspondent exactement à celles de la base de données. Le **sexe** est donc une variable **directe**.

Les variables **dérivées** ont subi des transformations. Par exemple, on a demandé la «date de naissance» sur le questionnaire, mais c'est l'**âge** qui est la variable de la base de données. Parfois, le lien entre l'information recueillie et la variable de la base de données n'est pas évident. Par exemple, plusieurs questions sont utilisées pour identifier les **chômeurs**; pourtant, le mot «**chômeurs**» ne figure pas au questionnaire. Par ailleurs, la définition de ce terme n'est pas intuitivement évidente.

Les variables du recensement sont regroupées dans les catégories suivantes :

- chiffres et données démographiques;
- origine ethnique et immigration;
- données linguistiques;
- données autochtones;
- scolarité;
- religion;
- population active;
- revenu;
- familles;
- logement et ménages;
- institutions et autres logements collectifs;
- incapacité.

Univers

Pour le recensement, l'«**univers**» fait référence à ce qui peut être calculé pour une totalisation. Voici ces différents univers :

- la population (c.-à-d. les personnes);
- les familles;
- les ménages;
- les logements.

L'**Univers de la population** comprend des variables qui ont trait à toute une gamme de caractéristiques de la population du Canada, telles que les caractéristiques démographiques et ethnoculturelles, la langue, la mobilité, la scolarité, le revenu et l'activité. La liste complète de ces variables figure à la Table des matières du ***Dictionnaire du recensement de 1991*** (n° 92-301F au catalogue). Pour certaines variables, les données portent sur l'ensemble de la population, alors que pour les autres, elles sont obtenues auprès d'un échantillon de la population.

Le recensement a pour principal objectif de faire une couverture exacte de l'ensemble de la population du Canada pour divers niveaux géographiques. Le recensement de 1991 recueille des renseignements sur :

- tous les citoyens canadiens et immigrants reçus ayant un lieu de résidence au Canada;
- tous les citoyens canadiens et immigrants reçus qui sont à l'étranger, soit sur une base militaire ou attachés à une mission diplomatique;
- tous les citoyens canadiens et immigrants reçus, en mer ou au port, à bord de navires marchands immatriculés au Canada;
- **les résidents non permanents** (personnes qui sont titulaires d'un permis de séjour pour étudiants, d'un permis de travail ou d'un permis ministériel ou qui revendiquent le statut de réfugié).

Les **«familles»** sont des groupes de personnes au sein d'un ménage. L'**Univers des familles** comprend deux grandes catégories : **les familles de recensement et les familles économiques**.

- **Famille de recensement**
  Couple actuellement marié (avec ou sans fils et/ou filles jamais mariés des deux conjoints ou de l'un d'eux), couple vivant en union libre (avec ou sans fils et/ou filles jamais mariés des deux partenaires ou de l'un d'eux) ou parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un fils ou une fille jamais marié.
- **Famille économique**
  Groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption.

L'**Univers des ménages** comprend des sous-univers et des variables ayant trait à une personne ou un groupe de personnes (autres que des résidents temporaires ou étrangers) qui occupent un logement. Les ménages privés, les ménages collectifs, les ménages à l'extérieur du Canada sont autant d'exemples de sous-univers de ménages.

L'**Univers des logements** comprend des sous-univers (collectifs et privés) et des variables relatifs aux caractéristiques des logements au Canada. Les logements se distinguent des ménages en ce que les caractéristiques d'un logement sont les attributs physiques d'un ensemble de pièces d'habitation, alors que les caractéristiques d'un ménage ont trait à la personne ou au groupe de personnes (sauf les résidents temporaires ou étrangers) qui occupent le logement.

Géographie du recensement

Statistique Canada utilise une structure géographique très précise et détaillée qui donne à l'utilisateur la possibilité d'obtenir de l'information pour de nombreuses unités géographiques distinctes, appelées régions géographiques. Les données du recensement de 1991 sont disponibles pour un grand nombre de régions géographiques normalisées, de même que pour des régions non normalisées ou définies par l'utilisateur.

Limites du recensement

Pour mener un recensement dans un pays aussi vaste que le Canada, il faut délimiter de plus petites régions géographiques afin de faciliter le dénombrement. Les régions de base sont les provinces (PROV), les circonscriptions électorales fédérales (CÉF) et enfin, une plus petite unité appelée secteur de dénombrement (SD).

Régions géographiques normalisées

Les données du recensement sont diffusées selon un certain nombre de régions géographiques normalisées. Ces régions peuvent être de deux (2) types : les unités administratives ou législatives et les unités statistiques.

a) Les unités administratives ou législatives, définies à quelques exceptions près dans des lois fédérales ou provinciales, sont les suivantes :

Région géographique	Nombre total
• provinces et territoires;	12
• circonscriptions électorales fédérales (CÉF);	295
• divisions de recensement (DR);	290
• subdivisions de recensement (SDR);	6,006
• régions infraprovinciales (RI).	68

b) Les unités statistiques sont définies par Statistique Canada aux fins de l'élaboration du cadre spatial utilisé pour la collecte et la diffusion des données du recensement. Ce sont :

Région géographique	Nombre total
• régions agricoles;	76
• subdivisions de recensement unifiées (SRU);	2,630
• régions métropolitaines de recensement (RMR);	25
• agglomérations de recensement (AR);	115
• régions métropolitaines de recensement primaires (RMRP);	12
• agglomérations de recensement primaires (ARP)	21
• secteurs de recensement (SR);	4,068
• secteurs de recensement provinciaux (SRP);	1,815
• régions urbaines (RU)/régions rurales;	893
• parties de RMR/AR;	S.O.
• composantes des RMR/AR;	S.O.
• secteurs de dénombrement (SD).	45,995

D'autres unités géographiques qui sont quasi normalisées sont la **localité non constituée (LNC)**, la région définie selon le **township, rang et méridien** et la région définie selon le **code postal**.

Secteur défini par l'utilisateur

Les données du recensement peuvent également être produites pour des régions autres que les régions géographiques normalisées, c'est-à-dire pour des secteurs définis par les utilisateurs. Ces secteurs peuvent être de deux (2) types : il peut s'agir d'un regroupement de régions géographiques normalisées ou de **secteurs demandés** expressément par l'utilisateur.

Pour une description plus approfondie des termes liés à la géographie du recensement de 1991, consulter la section du **Dictionnaire du recensement de 1991** portant sur la géographie. Elle présente de façon plus détaillée les concepts associés aux régions géographiques et à la cartographie du recensement.

Concepts démolinguistiques

Les Nations Unies recommandent que trois genres de renseignements soient recueillis sur la langue :

a) la langue maternelle, définie comme étant la langue habituellement parlée au foyer de la personne considérée dans sa première enfance;

b) la langue usuelle, définie comme étant la langue parlée couramment ou la langue dont la personne considérée se sert présentement le plus souvent au foyer;

c) l'aptitude à parler une ou plusieurs langues déterminées.

Dans le cadre des recensements réalisés au Canada, ces recommandations ont été suivies d'assez près. En fait, le Canada est l'un des seuls pays où des données du recensement sont recueillies sur ces trois aspects. Des données sur la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la connaissance d'autres langues ont été recueillies pour plus d'une centaine de langues, outre les deux langues officielles.

Langue parlée à la maison

La langue parlée à la maison est la langue que la personne parlait le plus souvent à la maison au moment du recensement. Il convient de prendre note que la personne pouvait parler une autre langue ou même plusieurs à la maison, mais il s'agit ici de la langue parlée le plus souvent.

Connaissance des langues

Le Recensement de 1991 comportait deux questions sur la connaissance des langues. La première portait sur la connaissance des langues officielles, c.-à-d. le français et l'anglais. La seconde, qui a été posée pour la première fois, avait trait à la connaissance de langues non officielles.

Connaissance des langues officielles

Il s'agit d'une variable visant à déterminer si le répondant peut soutenir une conversation en français seulement, en anglais seulement, en français et en anglais, ou dans aucune des langues officielles du Canada.

Les données sur la connaissance des langues officielles sont fondées sur la propre évaluation du répondant quant à sa capacité de parler les deux langues officielles.

Connaissance de langues non officielles

Il s'agit d'une variable visant à déterminer si le répondant peut soutenir une conversation dans une langue autre que le français ou l'anglais. Les données sur la connaissance de langues non officielles sont fondées sur la propre évaluation du répondant quant à sa capacité de parler des langues non officielles.

Cette question a été posée pour la première fois lors du Recensement de 1991.

Langue maternelle

Il s'agit de la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le répondant au moment du recensement.

III. Collecte des données et couverture

Pour le recensement de 1991, les données ont été recueillies dans plus de 11 millions de logements au Canada et à l'étranger. La méthode de collecte des données consiste à livrer puis à récupérer environ 11 500 000 questionnaires. Ces questionnaires sont ensuite contrôlés afin de déterminer s'ils ont été correctement remplis par tous les Canadiens dans l'ensemble du pays. Pour réaliser cette étape du recensement, près de quarante mille personnes (40 000) ont été employées dans diverses tâches allant de la cartographie aux activités postcensitaires.

Deux **méthodes de collecte** ont été utilisées dans le cadre du recensement de 1991 : **l'autodénombrement** et le **recensement par interview**. Dans les secteurs d'autodénombrement, un questionnaire (formule 2A ou 2B) a été livré à chaque logement avant le jour du recensement (le 4 juin). Un membre du ménage devait remplir le questionnaire le jour du recensement. Les questionnaires étaient retournés par la poste dans une enveloppe-réponse. Au recensement de 1991, moins de 2 % des ménages ont été dénombrés par des intervieweurs : pour ces ménages, les recenseurs remplissaient un questionnaire complet (formule 2D) au cours d'une interview. Cette méthode a été utilisée pour dénombrer chaque ménage dans les régions éloignées et les régions du Nord et dans les réserves indiennes où la méthode de retour par la poste est peu pratique en raison du service postal irrégulier. La population de certaines régions éloignées a été dénombrée aussi tôt qu'en mars 1991. Des données ont été recueillies sur ***chaque citoyen canadien, chaque immigrant reçu et chaque résident non permanent qui était vivant à minuit dans la nuit du 3 au 4 juin 1991.***

Les deux principales **méthodes de dénombrement** reconnues utilisées par les recenseurs sont la méthode **«de jure»** et la méthode **«de facto»**. La méthode «de jure» associe la personne à son domicile habituel tandis que la méthode «de facto» associe la personne au logement où elle se trouve au moment du recensement. Au Canada, on utilise la méthode **«de jure modifiée»**. D'une part, les personnes ont été dénombrées à leur domicile habituel, peu importe où elles se trouvaient le jour du recensement. D'autre part, on dénombrait également tous les Canadiens se trouvant dans un logement le jour du recensement et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Cette approche a été choisie parce qu'on reconnaît que l'application de la méthode «de jure» proprement dite peut se solder par des omissions dans le cas de personnes absentes de leur domicile habituel la nuit du recensement et qu'elle permet de réduire le nombre de ces oublis.

En 1991, un certain nombre de mesures ont été prises afin d'améliorer la couverture, notamment :

- le recours à la publicité payante pour faire savoir aux Canadiens quand et comment «être du nombre»;
- la création d'un registre des adresses à partir d'autres sources de renseignements et l'utilisation de ce registre aux fins du repérage des logements oubliés;
- l'établissement de procédures spéciales afin de dénombrer les sans-abri dans les soupes populaires;
- l'établissement de procédures spéciales de dénombrement dans les réserves indiennes;
- l'élaboration d'un questionnaire facile à remplir;
- un Programme d'information publique et un Service d'assistance téléphonique multilingue;
- un contrôle et un suivi effectués par le recenseur dans les cas de non-réponse et de données manquantes;
- des vérifications de la qualité des tâches des recenseurs effectuées par le CR et le technicien du contrôle qualitatif.

Les principaux éléments, documents et unités géographiques utilisés dans le cadre de la collecte des données et de la couverture sont les suivants :

- **Registre des visites (RV) (formule 1)**

  Un document utilisé par les recenseurs pour inscrire les numéros de ménage et le nombre de personnes dans les ménages, y compris les résidents temporaires, dans chaque secteur de dénombrement. Les recenseurs inscrivent dans le RV chaque logement privé et collectif (occupé ou inoccupé) de même que chaque exploitation agricole située dans le secteur de dénombrement. Le RV fournit également des totaux dont on se sert pour s'assurer que tous les logements et toutes les personnes ont été dénombrés.

- **Questionnaires du recensement de la population**

  Sept (7) questionnaires ont été conçus en vue de la collecte des données du recensement de 1991 :

Dossier des logements collectifs	(formule 1A);
Questionnaire abrégé	(formule 2A);
Questionnaire complet	(formule 2B);
Questionnaire pour le dénombrement de la population d'outre-mer	(formule 2C);
Questionnaire du recensement par interview	(formule 2D);
Questionnaire individuel de recensement	(formule 3);
Questionnaire pour le dénombrement des soupes populaires	(formule 3B).

- **Secteur de dénombrement (SD)**

  Un secteur de dénombrement correspond à la région dénombrée par un recenseur. C'est la plus petite unité géographique pour laquelle on peut obtenir des données du recensement. Le nombre de logements peut varier entre un maximum de 375 dans les grandes régions urbaines et un minimum de 125 dans les régions rurales.

Veuillez vous reporter au Questionnaire complet (formule 2B) pour obtenir la liste complète des questions posées dans le cadre du recensement du Canada de 1991.

Registre des adresses (RA)

En 1991, le Registre des adresses (RA) a été utilisé pour la première fois dans les régions urbaines comptant au moins cinquante mille (50 000) habitants afin d'améliorer la couverture. Il s'agit d'une liste dressée à partir de plusieurs fichiers de données administratives tirés de sources variées. Le recenseur devait comparer les adresses qui avaient été inscrites au Registre des visites au moment de la livraison des questionnaires à celles figurant sur la liste tirée du registre des adresses. Si une adresse apparaissant sur la liste du RA ne correspondait à aucune adresse du Registre des visites, le recenseur se rendait une nouvelle fois dans le secteur afin de localiser le logement à l'adresse oubliée. Inversement, toute adresse consignée par le recenseur qui n'apparaissait pas au RA était ajoutée au RA après le recensement.

Études spéciales sur la couverture

Comme il est pratiquement impossible, dans le cadre d'une enquête d'aussi grande envergure, d'atteindre une couverture de cent pour cent (100 %), on effectue un certain nombre de vérifications sur l'opération de collecte des données. Ces études permettent de mesurer l'importance des erreurs de couverture qui se produisent lorsque des logements ou des personnes sont oubliés, inclus à tort ou dénombrés deux fois. Parmi les vérifications effectuées, notons la **vérification des logements inoccupés**, l'**étude sur les résidents temporaires**, la **contre-vérification des dossiers** et l'**étude sur le surdénombrement.** Ces études seront traitées plus en détail dans les chapitres suivants portant sur l'Assimilation des données (chapitre IV) et l'Évaluation des données (chapitre VI), ainsi que dans le rapport technique sur la ***Couverture*** (n° 92-341 au catalogue).

L'exactitude des chiffres du recensement est évaluée au moyen du **sous-dénombrement net estimé**. Cette mesure indique l'incidence de deux genres d'erreurs de couverture (soit le sous-dénombrement moins le surdénombrement). Bien que le taux de sous-dénombrement net s'établisse à 2,9 % pour l'ensemble de la population, on observe des écarts importants entre certains sous-groupes de répondants. Par exemple, les nouveaux immigrants et les jeunes adultes sont souvent oubliés dans le cadre du recensement.

Le tableau 3.1 présente les estimations du sous-dénombrement net pour trois variables linguistiques : la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la connaissance des langues officielles. On ne dispose pas d'estimations pour la variable connaissance des langues non officielles. De toute évidence, les taux de sous-dénombrement sont considérablement plus élevés pour les langues autres que le français et l'anglais, dans le cas de la langue maternelle

et de la langue parlée à la maison. Les résultats concernant la langue maternelle montrent que les taux de sous-dénombrement net sont très semblables pour le français et l'anglais (environ 2,5 %), mais qu'ils sont presque deux fois plus élevés pour les langues non officielles (4,9 %). Alors que pour l'italien et l'allemand les taux de sous-dénombrement net sont faibles dans le cas tant de la langue maternelle que de la langue parlée à la maison, ces taux sont plus élevés (environ 6 %) pour le chinois et les «autres» langues. Cette différence est en partie attribuable au fait que les nouveaux immigrants, qui sont nombreux à avoir le chinois ou une «autre» langue comme langue maternelle ou langue parlée à la maison, sont plus souvent oubliés dans le cadre du recensement. Dans le cas de la langue parlée à la maison, le taux de sous-dénombrement net est semblable pour le français et l'anglais.

Tableau 3.1 Sous-dénombrement net estimé selon la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la connaissance des langues officielles, 1991

	Nombre net de personnes oubliées		Taux de sous-dénombrement net de la population	
Caractéristiques	**Nombre estimé**	**Erreur-type**	**Taux estimé (%)**	**Erreur-type (%)**
Langue maternelle				
Total	**807,254**	**37,971**	**2.87**	**0.13**
Anglais	438,395	35,520	2.49	0.20
Français	172,927	16,258	2.48	0.23
Langues non officielles	206,854	15,653	4.85	0.35
Italien	5,861	3,915	1.13	0.74
Allemand	10,518	4,145	2.16	0.83
Chinois	31,143	5,777	5.95	1.03
Autres	159,027	12,564	5.77	0.43
Langue parlée à la maison				
Total	**802,353**	**43,148**	**2.89**	**0.15**
Anglais	505,798	39,351	2.64	0.20
Français	156,955	18,990	2.40	0.28
Langues non officielles	148,617	14,220	5.72	0.51
Italien	5,241	3,652	1.79	1.21
Allemand	3,736	2,089	2.70	1.46
Chinois	28,632	5,476	6.24	1.11
Autres	110,943	11,138	6.48	0.60
Connaissance des langues officielles				
Total	**802,353**	**43,148**	**2.89**	**0.15**
Anglais seulement	531,507	35,518	2.85	0.18
Français seulement	88,167	15,720	2.10	0.36
Anglais et français	136,298	15,588	3.01	0.33
Ni anglais ni français	46,380	7,175	10.92	1.49

Source: Rapport technique du recensement de 1991, ***Couverture***, n° 92-341F au catalogue

Nota :
1. Pour la langue parlée à la maison et la langue maternelle, les réponses multiples étaient acceptables, de sorte que la somme des estimations du sous-dénombrement net pour chaque catégorie ne correspond pas nécessairement aux totaux indiqués (p. ex., une réponse comme «Anglais et français» est comptée une fois pour l'anglais et une deuxième fois pour le français).
2. Les totaux généraux pour la langue parlée à la maison et la connaissance des langues officielles diffèrent légèrement du total pour la langue maternelle, puisque ces deux totaux généraux excluent les pensionnaires d'un établissement institutionnel.

Les résultats obtenus pour la variable connaissance des langues officielles montrent que les personnes qui ne parlent aucune des langues officielles affichent un taux très élevé de sous-dénombrement net (environ 11 %), ce qui peut découler du fait que ces personnes sont arrivées récemment au pays.

Des problèmes de sous-dénombrement particuliers se sont posés dans le cas des langues autochtones. Dans des réserves indiennes et des établissements indiens, le recensement n'a pas été permis ou a été interrompu avant d'être terminé. On ne dispose donc pas de données du Recensement de 1991 pour ces réserves indiennes et ces établissements indiens partiellement dénombrés, lesquels ne sont pas inclus dans les totalisations. Ces réserves indiennes et établissements indiens (78 au total) étaient sans doute plus fréquemment habités par des personnes parlant une langue autochtone précise; les estimations établies pour la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la connaissance des langues officielles sont donc touchées en conséquence. Les chiffres relatifs aux langues autochtones doivent être interprétés avec prudence, surtout dans les régions géographiques comprenant des réserves indiennes et des établissements indiens partiellement dénombrés (la liste de ces réserves indiennes et de ces établissements indiens figure dans toutes les publications des séries Le pays et Dimensions du recensement de 1991).

Questions et instructions

Le questionnaire 2A, qui a été rempli par approximativement 80 % des ménages canadiens, renfermait une seule question sur la langue (langue maternelle). Cependant, le questionnaire 2B comportait quatre questions portant sur la connaissance des langues officielles, la connaissance de langues non officielles, la langue parlée à la maison et la langue maternelle.

Voici la question sur la connaissance des langues officielles qui a été posée aux répondants :

LANGUE

7. Cette personne connaît-elle assez bien l'anglais ou le français pour soutenir une conversation?

Cochez un seul cercle.

07.

01 ○ Anglais seulement

02 ○ Français seulement

03 ○ Anglais et français

04 ○ Ni anglais ni français

Les instructions ci-après, qui visaient à aider les répondants dans les cas ambigus, figuraient dans le guide du recensement qui accompagnait le questionnaire 2B.

N'indiquez pas l'anglais ou le français appris à l'école, à moins que la personne puisse soutenir une conversation assez longue sur divers sujets dans cette langue.

Dans le cas d'un enfant n'ayant pas encore appris à parler, indiquez la langue parlée **à la maison** s'il s'agit du français ou de l'anglais. Si ces deux langues sont **fréquemment** utilisées, cochez le cercle **Anglais et français**. Si aucune de ces langues n'est fréquemment utilisée, cochez **Ni anglais ni français**.

Si une personne est sourde ou muette, indiquez le français, l'anglais ou les deux langues dans la mesure où elle peut se faire comprendre dans cette(ces) langue(s).

Nota : Une recherche a démontré que de nombreux répondants ne consultent pas le guide lorsqu'ils remplissent le questionnaire.

Connaissance de langues non officielles

Cette question, qui est semblable à la question sur les langues officielles, figurait directement en dessous de celle-ci sur le questionnaire du recensement.

8. Quelle(s) langue(s), autre(s) que l'anglais ou le français, cette personne connaît-elle assez bien pour soutenir une conversation?	05 ○ Aucune **OU** *Précisez laquelle ou lesquelles* 06 ____________ 07 ____________ 08 ____________

Les instructions suivantes se rapportaient à cette question et figuraient dans le guide du recensement.

> Si une personne ne parle aucune langue autre que le français ou l'anglais, cochez le cercle **Aucune.**
>
> N'indiquez pas une langue apprise à l'école, à moins que la personne ne puisse soutenir une conversation assez longue sur divers sujets dans cette langue.
>
> Dans le cas d'un enfant qui n'a pas encore appris à parler, indiquez une langue **autre que le français ou l'anglais**, si celle-ci est souvent utilisée **à la maison**.
>
> Si une personne est sourde ou muette, indiquez, s'il y a lieu, le langage gestuel.
>
> Si une personne parle une langue **indienne** (de l'**Inde**), n'indiquez pas l'indien, mais plutôt la langue précise telle que l'hindi, l'ourdou ou le pendjabi.
>
> Si une personne parle un langue **amérindienne** (indien(ne) de l'Amérique du Nord), indiquez une langue précise telle que le cri ou l'ojibway.

Langue parlée à la maison

La question sur la langue parlée le plus souvent à la maison se trouvait après la question sur la connaissance de langues non officielles et avant la question sur la langue maternelle.

9. Quelle langue cette personne parle-t-elle le plus souvent à la maison?	09 ○ Anglais 10 ○ Français Autre – *Précisez* 11 ____________

Les instructions ci-après, fournies dans le guide, donnaient des éclaircissements aux répondants dans certains cas spéciaux.

> Indiquez, pour chaque personne, la langue parlée le plus souvent à la maison. Si vous vivez seul, indiquez la langue dans laquelle vous êtes le plus à l'aise. Si vous utilisez deux langues **également**, indiquez-les toutes les deux.
>
> S'il s'agit d'un enfant n'ayant pas encore appris à parler, indiquez la langue parlée le plus souvent à la maison. Si deux langues sont utilisées **également**, indiquez-les **toutes les deux**.
>
> Si une personne est sourde ou muette, indiquez la langue utilisée le plus souvent à la maison pour communiquer.
>
> Si une personne parle une langue **indienne** (de l'**Inde**), n'indiquez pas l'indien comme langue parlée à la maison, mais plutôt la langue précise telle que l'hindi, l'ourdou ou le pendjabi.
>
> Si une personne parle un langue **amérindienne** (indien(ne) de l'Amérique du Nord), indiquez une langue précise telle que le cri ou l'ojibway.

Langue maternelle

La question sur la langue maternelle était la dernière question sur la langue dans le questionnaire 2B.

> 10. Quelle est la langue que cette personne a apprise en premier lieu à la maison dans son enfance et qu'elle comprend encore?
>
> Si cette personne ne comprend plus la première langue apprise, indiquez la seconde langue qu'elle a apprise.

> 12 O Anglais
>
> 13 O Français
>
> Autre – *Précisez*
>
> 14 ____________________

Le guide du recensement renfermait les instructions suivantes au sujet de la langue maternelle.

> Indiquez la première langue apprise **à la maison** avant d'aller à l'école. Si cette langue n'est plus comprise, indiquez la deuxième langue apprise.
>
> Si plus d'une langue est comprise, indiquez celle apprise en premier lieu à la maison. Si deux langues ont été apprises simultanément, indiquez la langue **le plus souvent** parlée **à la maison dans l'enfance**. Si les deux langues étaient utilisées **également**, indiquez-les **toutes les deux.**
>
> S'il s'agit d'un enfant n'ayant pas encore appris à parler, indiquez la première langue que cet enfant apprendra **à la maison**. S'il apprend deux langues simultanément, indiquez la langue dans laquelle on lui parlera le plus souvent. Si les deux langues sont utilisées **également**, indiquez-les **toutes les deux**.
>
> Si une personne parle une langue **Indienne** (de l'**Inde**), n'indiquez pas l'indien, mais plutôt la langue précise telle que l'hindi, l'ourdou ou le pendjabi.
>
> Si une personne parle un langue **amérindienne** (indien(ne) de l'Amérique du Nord), indiquez une langue précise telle que le cri ou l'ojibway.

Non-réponse aux questions sur la langue

La non-réponse est souvent attribuable au fait que les répondants ne peuvent fournir les renseignements demandés parce qu'ils sont absents pendant toute la période du recensement. D'ordinaire, le questionnaire est retourné, mais il y manque des renseignements pour certaines questions ou certaines personnes. Des efforts considérables sont déployés pour que la réponse soit le plus complète possible. Un service téléphonique sans frais est offert aux répondants qui ont besoin d'aide. Les recenseurs contrôlent les questionnaires et effectuent un suivi lorsque des renseignements sont manquants. Dans le cas des questions sur la langue maternelle et la connaissance des langues officielles, les recenseurs étaient tenus d'effectuer un suivi.

Le tableau 3.2 présente les taux de non-réponse pour les quatre questions sur la langue. Le taux de non-réponse est très faible (0,7 %) pour la question sur la connaissance des langues officielles, un peu plus élevé (1,2 %) pour les questions sur la langue maternelle et la langue parlée à la maison, et beaucoup plus élevé (3,8 %) dans le cas de la question sur la connaissance de langues non officielles. Cette dernière question a souvent été sautée par des répondants qui, apparemment, ne pensaient pas qu'elle s'appliquait à eux et n'ont pas coché le cercle «Aucune» pour indiquer qu'ils ne connaissaient aucune langue non officielle. Le faible taux de non-réponse pour la question sur la connaissance des langues officielles peut être attribuable à son emplacement sur le questionnaire 2B (il s'agissait de la première question sur la langue).

Tableau 3.2 Taux de non-réponse pour les variables linguistiques, Canada, provinces et territoires, 1991

	Langue maternelle	Langue parlée à la maison	Connaissance des langues officielles	Connaissance de langues non officielles
Canada	**1.2**	**1.2**	**0.7**	**3.8**
Terre-Neuve	0.8	0.8	0.4	2.6
Île-du-Prince-Édouard	0.8	0.9	0.4	3.5
Nouvelle-Écosse	0.8	0.9	0.5	2.9
Nouveau-Brunswick	0.8	0.9	0.4	3.4
Québec	1.1	1.0	0.6	4.3
Ontario	1.4	1.3	0.8	3.8
Manitoba	1.5	1.3	0.9	3.5
Saskatchewan	1.0	0.9	0.6	2.7
Alberta	1.1	1.0	0.6	3.2
Colombie-Britannique	1.4	1.3	0.8	3.8
Yukon	5.0	4.6	4.2	6.9
Territoires du Nord-Ouest	2.5	2.2	1.4	3.5

Nota : 1. Selon des données-échantillon (20 %) pondérées.

2. Les taux correspondent à la proportion d'enregistrements sur lesquels aucune réponse n'a été fournie. Pour le calcul de ces taux, les réponses invalides sont considérées comme des réponses.

En général, les taux de non-réponse ont été plus faibles dans les provinces de l'est et plus élevés au Yukon. Parmi les provinces, les taux obtenus variaient entre 0,8 % dans les quatre provinces de l'est et 1,5 % au Manitoba pour la question sur la langue maternelle; entre 0,8 % à Terre-Neuve et 1,3 % en Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique pour la question sur la langue parlée à la maison; entre 0,4 % à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick et 0,9 % au Manitoba pour la question sur la connaissance des langues officielles; et entre 2,6 % à Terre-Neuve et 4,3 % au Québec pour la question sur la connaissance de langues non officielles.

Réponses multiples

Selon les instructions fournies dans le guide du recensement pour la question sur la langue maternelle, dans les cas où deux langues ont été apprises simultanément dans l'enfance et si elles étaient utilisées également, il fallait déclarer les deux langues. Les instructions pour la question sur la langue parlée à la maison indiquaient qu'il fallait déclarer deux langues si elles étaient utilisées également.

Au total, 330 250 réponses multiples ont été fournies pour la langue maternelle et 487 730 pour la langue parlée à la maison. La tendance à fournir des réponses multiples était faible dans les trois provinces situées le plus à l'est, qui sont caractérisées par une forte homogénéité linguistique, un peu plus prononcée au Nouveau-Brunswick et beaucoup plus forte dans les autres provinces et territoires.

Tableau 3.3 Nombre et pourcentage de réponses multiples selon la langue maternelle et la langue parlée à la maison, Canada, provinces et territoires, 1991

	Langue maternelle		Langue parlée à la maison	
	Nombre	%	Nombre	%
Canada	**330,250**	**1.2**	**487,730**	**1.8**
Terre-Neuve	590	0.1	835	0.1
Île-du-Prince-Édouard	365	0.3	360	0.3
Nouvelle-Écosse	3,135	0.4	3,245	0.4
Nouveau-Brunswick	4,750	0.7	6,020	0.8
Québec	75,035	1.1	127,160	1.9
Ontario	141,875	1.4	212,355	2.1
Manitoba	20,000	1.9	24,195	2.2
Saskatchewan	11,855	1.2	11,895	1.2
Alberta	32,805	1.3	40,650	1.6
Colombie-Britannique	38,345	1.2	58,415	1.8
Yukon	320	1.2	260	0.9
Territoires du Nord-Ouest	1,175	2.0	2,330	4.1

Nota : Selon des données-échantillon (20 %) pondérées.

IV. Assimilation des données

L'assimilation des données est l'étape du dépouillement au cours de laquelle les données recueillies à l'aide des questionnaires du recensement sont contrôlées, codées et saisies. Ce processus prévoit également la transformation des réponses figurant aux questionnaires en données lisibles par machine. Les quatre principales composantes de l'assimilation des données sont :

- le dépouillement au bureau régional;
- l'entrée directe des données;
- le dépouillement au bureau central;
- le codage automatisé.

Dépouillement au bureau régional (DBR)

À cette étape, le personnel du DBR veillera à ce que les renseignements figurant aux questionnaires se prêtent à l'introduction par clavier dans l'ordinateur. Près de 2 000 personnes travaillent à cette tâche dans les centres de dépouillement régionaux de Revenu Canada, Impôt (RCI) situés à St. John's, Jonquière, Shawinigan, Sudbury, Winnipeg et Surrey. À Ottawa, cette tâche est exécutée au bureau central de Statistique Canada. Pour le recensement de 1991, l'opération s'est déroulée durant la période allant de juillet à novembre 1991.

Les opérations au DBR sont les suivantes :

a) Réception et préparation des documents

Lorsque les questionnaires remplis parvenaient aux centres régionaux de dépouillement, ils étaient enregistrés, comptés et préparés pour l'entrée des données. La préparation comprenait la vérification des questionnaires et des registres des visites – il fallait, par exemple, s'assurer que le nombre de membres du ménage correspondait dans les deux documents. On vérifiait la lisibilité afin de s'assurer que les documents étaient prêts pour l'entrée dans l'ordinateur. Finalement, toutes les réponses concernant les liens entre les membres du ménage (question 2) étaient converties en codes numériques.

b) Contre-vérification des dossiers

Un échantillon de personnes a été tiré des dossiers du recensement de 1986 et d'autres sources externes; on a ensuite examiné les documents de 1991 afin d'y retrouver les mêmes personnes. Si une personne était retrouvée, les caractéristiques de 1991 étaient notées puis renvoyées au bureau central. Pour celles qui n'avaient pu être retrouvées, un dépistage subséquent avait lieu afin de déterminer si ces personnes avaient été dénombrées ailleurs au Canada ou étaient manquantes. Les résultats de ces recherches sont codés et saisis, puis le fichier est envoyé à la Division des méthodes d'enquêtes sociales en vue de la pondération et de la production d'estimation du sous-dénombrement.

c) Codage des variables économiques

Les réponses données à certaines questions sur le marché du travail dans les formules complètes du recensement ont été converties en codes numériques pour l'entrée directe des données. Cette étape comprenait trois tâches :

- le contrôle pour déterminer si le répondant avait travaillé au cours de la période du 1er janvier 1990 au 4 juin 1991;
- la conversion des questions portant sur l'industrie, la profession et le lieu de travail en codes numériques;
- le contrôle de la question sur la catégorie de travailleurs.

Les surveillants ainsi que les consultants en codage ont corrigé toutes les divergences dans le codage avant d'envoyer les questionnaires d'un secteur de dénombrement (SD) à l'étape suivante. D'autres sources (comme les annuaires des villes et les agents spécialisés) ont à l'occasion été consultées.

d) Traitement

Les questionnaires étaient transférés aux unités de travail affectées à l'entrée directe des données aux bureaux régionaux de dépouillement de Revenu Canada, Impôt; de là, après l'introduction manuelle des données, ils étaient envoyés à Statistique Canada, Ottawa.

Entrée directe des données (EDD)

L'opération d'entrée directe des données a été effectuée pour Statistique Canada par les employés de Revenu Canada, Impôt (RCI). Les données des questionnaires ont été introduites par clavier dans sept (7) centres régionaux de RCI, puis transmises au bureau central de RCI à Ottawa et stockées sur des cartouches magnétiques. Cette opération a été effectuée par environ 1 500 personnes qui avaient prêté le serment de discrétion en vertu de ***la Loi sur la statistique.***

Dépouillement au bureau central (DBC)

Le dépouillement au bureau central consiste en une combinaison d'opérations de dépouillement automatisées et manuelles conçues pour effectuer les contrôles structuraux des données du recensement et le dépouillement des questionnaires des dénombrements spéciaux comme les questionnaires des Canadiens vivant outre-mer, des résidents temporaires et des personnes vivant à bord de navires marchands, de navires de guerre et de navires de la garde côtière. Le personnel du DBC dépouille également les questionnaires recueillis dans le cadre des études sur la couverture comme la **contre-vérification des dossiers (CVD)**, la **vérification des logements inoccupés** et l'**étude sur le surdénombrement.** En outre, le personnel du DBC est également responsable des chiffres de population et de logements provisoires et définitifs et du microfilmage des questionnaires du recensement pour l'archivage. Cette opération, effectuée au bureau de Statistique Canada à Ottawa, emploie environ 150 personnes.

Le dépouillement au bureau central consistait en quatre (4) activités principales effectuées en trois (3) étapes :

- **AD I - Réception, enregistrement et entreposage**

  Les registre des visites et les questionnaires de chaque secteur de dénombrement étaient reçus, enregistrés et stockés au bureau central. Les bandes contenant les données des répondants étaient copiées et chargées dans la base des données du DBC.

- **AD II - Analyse des données**

  Des contrôles automatisés structuraux étaient effectués au niveau du secteur de dénombrement, du ménage et de la personne, et toute incohérence, que ce soit dans le nombre de personnes, le numéro de ménage, etc., était corrigée manuellement.

- **AD III - Dépouillement spécial**

  Les questionnaires des dénombrements spéciaux des Canadiens vivant à l'extérieur du pays, des résidents temporaires et des personnes à bord de navires marchands, de navires de guerre et de navires de la garde côtière ont été dépouillés et les données ont été redressées de manière à les inclure. En outre, les résultats des vérifications de la couverture portant sur les logements inoccupés, le sous-dénombrement et le surdénombrement ont été dépouillés et les données ajustées en se basant sur les résultats de la vérification des logements inoccupés.

- **AD I et/ou AD II**

  Le personnel du DBC était également responsable des chiffres de population et de logements provisoires et définitifs et du microfilmage des questionnaires du recensement pour l'archivage.

Codage automatisé (CA)

Le codage automatisé a consisté à convertir en codes numériques les réponses écrites fournies aux questions sur la langue maternelle, la langue parlée à la maison, la connaissance d'autres langues, le statut d'Indien inscrit, le lieu de naissance, l'origine ethnique, le principal domaine d'études, la religion ainsi que le lieu de résidence 1 an et 5 ans auparavant.

Les réponses ont été appariées avec un fichier de référence automatisé ou de classification renfermant une série de mots ou de syntagmes afin d'obtenir les codes numériques correspondants. On a effectué une analyse pour chaque variable afin de s'assurer que les objectifs avaient été atteints en ce qui touche la qualité des données avant d'envoyer les enregistrements au contrôle et à l'imputation.

Dans le fichier de référence, les différentes langues étaient inscrites selon diverses graphies. Par exemple, que le terme japonais soit orthographié «japonais» ou «japonnais» ne faisait pas de différence, puisque le même code était attribué dans les deux cas. De cette façon, les fautes d'orthographe commises par les répondants ou les erreurs de saisie ont eu très peu d'incidence sur les résultats codés.

Lorsque les réponses ne pouvaient être appariées avec le fichier de référence, on avait alors recours au codage manuel en plus du codage automatisé. La grande majorité des réponses écrites fournies aux questions sur la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la connaissance de langues non officielles ont été codées selon la méthode automatisée. En fait, on a eu recours au codage automatisé dans 94 % des cas pour la variable langue parlée à la maison, 95 % des cas pour la variable langue maternelle et 96 % des cas pour la variable connaissance de langues non officielles. Les autres réponses écrites (de 4 % à 6 %, selon la variable) ont été codées manuellement.

Tableau 4.1 Réponses écrites selon la méthode de codage pour la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la connaissance de langues non officielles, Canada, 1991

Variable	Nombre de réponses codées			Répartition des réponses codées		
	Codage automatisé	Codage manuel	Total	Codage automatisé	Codage manuel	Total
				%	%	%
Langue maternelle	958,669	51,655	1,010,324	94.9	5.1	100.0
Langue parlée à la maison	572,609	38,978	611,587	93.6	6.4	100.0
Connaissance de langues non officielles	1,211,570	56,093	1,267,663	95.6	4.4	100.0

Source: Codage automatisé, 1991 - Résumé du SIG, semaine se terminant le 7 février 1992

V. Contrôle et imputation

Dans le cadre de l'étape du contrôle et de l'imputation, toutes les erreurs, divergences, incohérences et réponses manquantes qui restent sont repérées et corrigées (y compris imputées) à l'aide d'une série de programmes informatiques entièrement automatisée. L'ensemble définitif de données épurées (qui ne comportent pas de réponses invalides, incohérentes ou manquantes) est produit, formant une base de données unique qui fournit les renseignements les plus détaillés sur la population et ses caractéristiques offerts au Canada et cela pour tous les niveaux géographiques, de l'échelle nationale jusqu'au niveau des quartiers.

Les erreurs repérées à cette étape peuvent être dues au fait que des répondants ont répondu incorrectement à une question ou n'ont répondu qu'à une partie de la question; certaines erreurs ont pu également se produire lors des activités de codage ou de saisie des données. Une fois que les erreurs sont relevées, on impute les valeurs pour les inscriptions manquantes ou incomplètes. L'imputation, qui consiste à corriger les erreurs, peut être faite selon une méthode «déterministe» ou selon la méthode «hot deck». Dans le cas de l'imputation déterministe, on corrige les erreurs en inférant une bonne valeur à partir des réponses fournies aux autres questions. Selon la méthode «hot deck», un enregistrement qui possède un certain nombre de caractéristiques en commun avec l'enregistrement erroné est sélectionné, et le renseignement manquant est imputé à partir de l'enregistrement «donneur». Les variables lien avec la personne repère (ou avec la Personne 1), âge, sexe et état matrimonial, sont imputées selon cette dernière approche. Elle s'effectue ainsi par appariement à l'aide d'un dossier cohérent tout en tenant compte de certaines contraintes géographiques et auxiliaires.

Deux (2) systèmes automatisés sont utilisés pour contrôler et imputer les données du recensement :

- **CANEDIT**

  Ce système est utilisé pour corriger les données intégrales sur l'âge, le sexe, le lien avec la Personne 1 et l'état matrimonial ainsi que les données-échantillon (20 %) sur la population active (formule 2B). C'est donc ce système qui a été utilisé dans le cas des familles.

- **SPIDER (System for Processing Instructions from Directly Entered Requirements)**

  Le SPIDER est un système mis au point pour le recensement de 1981 en vue de traiter les variables codées plus complexes et les valeurs absolues tel le revenu. La plupart des réponses aux questions posées au cinquième de la population sont traitées par le système SPIDER.

Contrôle et imputation des variables linguistiques

Le contrôle et l'imputation des variables linguistiques visaient à apporter des corrections dans les cas de réponses manquantes, incomplètes ou incompatibles. On a d'abord contrôlé les données sur la langue maternelle, puis celles sur la langue parlée à la maison, sur la connaissance des langues officielles et sur la connaissance de langues non officielles. La description des procédures de contrôle et d'imputation des données sur la langue maternelle est fournie dans la publication n° 92-335F au catalogue. Les données sur la langue maternelle sont présentées dans la présente section à des fins de comparaison.

Contrôle et imputation de la langue parlée à la maison

L'opération de contrôle et d'imputation de la langue parlée à la maison visait à apporter des corrections dans les cas de réponses erronées ou de non-réponses. En général, la méthode utilisée pour la langue parlée à la maison était similaire à celle dont on s'est servi pour la langue maternelle. Le système de contrôle et d'imputation a permis d'apporter des corrections dans les cas décrits ci-après.

1. Non-réponse

Il s'agit du cas qui s'est présenté le plus souvent pendant le contrôle et l'imputation. Au total, 315 285 enregistrements ont fait l'objet d'une imputation attribuable à la non-réponse.

Pour un bon nombre de ces enregistrements, l'imputation a été faite à partir des caractéristiques linguistiques des autres membres du ménage. Par exemple, si un membre de la famille n'avait pas répondu à la question sur la langue parlée à la maison alors que tous les autres membres de la famille avaient répondu «Français», la non-réponse était imputée d'après les réponses des autres membres de la famille.

Exemple : Lien familial — Langue parlée à la maison

Lien familial	Avant l'imputation	Après l'imputation
Père	Français	Français
Mère	Français	Français
Enfant	Non-réponse	Français

Parmi les enregistrements ayant fait l'objet d'une imputation attribuable à la non-réponse, 137 620 ont été imputés selon la méthode d'«imputation par famille», c'est-à-dire que la langue parlée à la maison a été imputée d'après celle des autres membres de la famille.

Si le répondant ne faisait pas partie d'une famille de recensement ou si les autres membres de la famille avaient déclaré des langues différentes, on avait alors recours à la méthode d'imputation «hot deck», qui consistait à chercher un enregistrement «donneur» à partir duquel on pouvait imputer la langue parlée à la maison à la place de la non-réponse.

Dans le cadre de la recherche d'un enregistrement donneur, on tentait d'apparier les caractéristiques du donneur avec celles de l'enregistrement devant faire l'objet de l'imputation. Tout d'abord, les enregistrements étaient stratifiés de façon à former une strate comprenant les autochtones et une strate réunissant les non-autochtones. Le système tentait ensuite d'apparier la langue maternelle indiquée sur l'enregistrement comportant une valeur manquante. S'il trouvait un enregistrement affichant la même langue maternelle, il tentait ensuite de faire un appariement pour l'âge et la situation des particuliers dans la famille. Cependant, ces caractéristiques ne devaient pas «nécessairement» être identiques sur l'enregistrement donneur. Seul l'appariement de la langue maternelle était obligatoire. Au total, 169 255 enregistrements ont été imputés selon la méthode «hot deck», au moyen d'enregistrements donneurs.

S'il se révélait impossible de trouver selon la méthode «hot deck» un enregistrement donneur affichant la même langue maternelle, on appliquait alors une méthode d'imputation par défaut, selon laquelle la réponse fournie à la question sur la langue maternelle était simplement attribuée à la question sur la langue parlée à la maison. Seulement 8 410 enregistrements ont été traités selon cette méthode.

2. Même code attribué à deux réponses écrites

Si le même code avait été attribué à deux réponses écrites fournies pour un répondant donné, l'une d'elles était supprimée.

3. Un pseudo-code avait été attribué

Les pseudo-codes «Aucune», «Canadien» et «Non codable» ont été traités comme s'il s'agissait de non-réponses. Au total, 29 820 enregistrements affichaient l'un de ces trois pseudo-codes.

Le pseudo-code «Bébé» a été relevé beaucoup plus souvent dans la base de données (58 015 enregistrements). En pareil cas, la méthode utilisée consistait à imputer la langue indiquée à la question sur la langue maternelle.

Le pseudo-code «Indien» n'a été relevé que 40 fois dans la base de données. Lorsqu'il s'agissait de réponses uniques, la valeur imputée était prise dans les catégories de langues autochtones ou indo-iraniennes, d'après la langue maternelle déclarée.

4. Réponse écrite correspondant à français et/ou anglais

Lorsque les réponses écrites étaient français, anglais ou les deux à la fois, la procédure de contrôle et d'imputation visait à reporter ces réponses dans la catégorie codée appropriée. Cette correction a été apportée à 83 025 enregistrements.

5. Une pseudo-langue a été déclarée

Par pseudo-langues, on entend l'une ou l'autre des réponses écrites «Belge», «Tchécoslovaque», «Scandinave» et «Suisse», qui ne sont pas des langues. Dans certains cas, la correction consistait à attribuer la langue maternelle à la variable langue parlée à la maison. Par exemple, si la langue parlée à la maison était le «belge» et la langue maternelle le flamand, cette dernière langue était considérée comme la langue parlée à la maison. Dans d'autres cas, on s'est servi d'un algorithme probabiliste pour attribuer une langue. Par exemple, pour la pseudo-langue «belge», les langues «français», «flamand» et «néerlandais» étaient attribuées selon des probabilités préétablies. Au total, 2 255 pseudo-langues ont été corrigées.

Les cinq types d'erreurs susmentionnés représentent la grande majorité des corrections apportées dans le cadre du contrôle et de l'imputation pour la variable langue parlée à la maison. Le tableau 5.1 présente un résumé des erreurs relevées grâce au contrôle et à l'imputation tant pour la langue maternelle que pour la langue parlée à la maison.

Tableau 5.1 Corrections apportées aux anomalies et aux cas de non-réponse, langue maternelle et langue parlée à la maison, Canada, 1991

	Langue maternelle		Langue parlée à la maison	
	Nombre	%	Nombre	%
Total	**26,994,045**	**100.0**	**26,994,045**	**100.0**
Pseudo-langues	11,555	0.0	2,255	0.0
Réponses non codables	5,030	0.0	3,390	0.0
Réponses «Aucune»	23,010	0.0	25,290	0.0
Réponses «Bébé»	27,305	0.0	58,015	0.2
Réponses «Canadien»	1,185	0.0	1,140	0.0
Réponses «Indien»	180	0.0	40	0.0
Langues officielles écrites	79,930	0.3	83,025	0.3
Imputation – Famille	178,705	0.7	137,620	0.5
Imputation – Hot deck	155,015	0.6	169,255	0.6
Par défaut – Hot deck	155	0.0	8,410	0.0
Autres corrections – Langue parlée à la maison	S.O.		550	0.0
Aucune imputation	26,560,550	98.4	26,530,420	98.3

Nota : Selon des données-échantillon (20 %) pondérées. Certaines réponses sont comptées deux fois.

Contrôle et imputation de la connaissance des langues officielles

L'opération de contrôle et d'imputation de la variable connaissance des langues officielles visait à corriger les cas de non-réponses, de réponses multiples et de réponses incohérentes avec les réponses fournies pour les autres variables linguistiques.

1. Non-réponse

La non-réponse constitue l'erreur qui a été corrigée le plus souvent pour cette variable. Au total, 191 630 enregistrements ont fait l'objet d'une imputation attribuable à la non-réponse.

Pour l'imputation, on a eu recours à la méthode hot deck. L'enregistrement donneur recherché devait afficher la même langue parlée à la maison que l'enregistrement devant être imputé. Il s'agissait d'une condition obligatoire pour utiliser cette méthode. On cherchait aussi à apparier l'âge et la situation des particuliers dans la famille, mais il n'était pas obligatoire de trouver un enregistrement donneur présentant des caractéristiques identiques à cet égard. Dans la plupart des cas (185 720), on a trouvé un enregistrement donneur; cependant, pour un nombre relativement faible d'enregistrements (5 910), il a fallu avoir recours à la méthode par défaut et imputer les valeurs selon des probabilités préétablies.

2. Correction des incohérences

2.1 Incohérence entre la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la connaissance des langues officielles

Les corrections apportées en cas d'incohérence entre les trois variables linguistiques susmentionnées étaient fondées sur le principe que le répondant doit être capable de soutenir une conversation dans une langue déclarée à la fois comme langue maternelle et comme langue parlée à la maison. Lorsque la même langue officielle était déclarée comme langue maternelle et comme langue parlée à la maison, et qu'il était indiqué que le répondant connaissait seulement l'autre langue officielle à la question sur la connaissance des langues officielles, la réponse pour cette dernière variable était remplacée par «Anglais et français». Lorsque la même langue officielle était déclarée comme langue maternelle et comme langue parlée à la maison, et que l'enregistrement indiquait que le répondant ne connaissait ni le français ni l'anglais, la réponse était modifiée de façon à correspondre aux réponses fournies aux questions sur la langue maternelle et la langue parlée à la maison, soit «Anglais seulement» ou «Français seulement». Au total, 158 695 enregistrements ont été corrigés à cause de l'incohérence entre ces trois variables linguistiques.

2.2 Incohérence entre la langue parlée à la maison, la connaissance des langues officielles et la connaissance de langues non officielles (population de 2 ans et plus)

Si un enregistrement indiquait que le répondant parlait une langue officielle, ou les deux, à la maison, mais qu'il ne connaissait aucune des deux langues officielles, la réponse pour la variable connaissance des langues officielles était modifiée de façon à correspondre à la langue parlée à la maison. Ce changement n'était pas apporté lorsque la réponse à la question sur la connaissance de langues non officielles indiquait que le répondant pouvait parler au moins une langue autre que le français et l'anglais. Cette modification a dû être apportée à seulement 1 515 enregistrements.

2.3 Incohérence entre la langue parlée à la maison et la connaissance des langues officielles (population de moins de 2 ans)

Les répondants ont tendance à indiquer que les enfants de moins de deux ans ne parlent ni le français ni l'anglais, même s'il y a des instructions selon lesquelles il faut déclarer la langue parlée à la maison (souvent le français ou l'anglais) pour les enfants qui n'ont pas encore appris à parler. Par conséquent, une modification a été apportée si le français, l'anglais ou ces deux langues ont été déclarés comme langue(s) parlée(s) à la maison pour l'enfant. Cette modification a été apportée à un total de 7 065 enregistrements.

2.4 Incohérence entre la langue parlée à la maison, la connaissance de langues non officielles et la connaissance des langues officielles (tous les groupes d'âge)

Une correction a été apportée lorsque la réponse à la question sur la langue parlée à la maison indiquait au moins une langue officielle ainsi qu'une langue non officielle. Si aucune langue non officielle n'était indiquée à la question sur la connaissance de langues non officielles, et si le répondant avait indiqué qu'il ne connaissait ni le français ni l'anglais, cette dernière réponse était modifiée de façon à indiquer le français, l'anglais ou les deux. Cette modification a été apportée à 3 215 enregistrements.

3. Résolution des cas de réponse multiple

Les catégories de réponse pour la question sur la connaissance des langues officielles s'excluent mutuellement, c'est-à-dire qu'il ne faut fournir qu'une seule réponse. Il arrive néanmoins que des répondants fournissent plus d'une réponse. Par exemple, certains ont indiqué «Anglais seulement» et «Français seulement». En pareil cas, la procédure de résolution consistait à remplacer ces réponses par «Anglais et français». En fait, toute réponse multiple indiquant que le répondant connaissait les deux langues officielles était remplacée par «Anglais et français». Dans les cas où les réponses fournies étaient «Anglais seulement» ou «Français seulement» avec «Ni anglais ni français», on conservait uniquement la première réponse (connaissance d'une langue officielle). Au total, 174 805 cas de réponses multiples ont été résolus dans le cadre du processus de contrôle et d'imputation.

Le tableau 5.2 présente un résumé des genres d'erreurs corrigées au moyen du contrôle et de l'imputation.

Tableau 5.2 Corrections apportées aux anomalies et aux cas de non-réponse, connaissance des langues officielles, Canada, 1991

	Nombre	%
Total	**26,994,045**	**100.0**
Incohérence - L.M., L.P.M. et C.L.O.	158,695	0.6
Incohérence - L.P.M. et C.L.O. (population de 2 ans +)	1,515	0.0
Incohérence - L.P.M. et C.L.O. (population de moins de 2 ans)	7,065	0.0
Incohérence - L.P.M., C.L.O. et C.L.N.O.	3,215	0.0
Réponses multiples	174,805	0.6
Imputation - Hot deck	185,720	0.7
Par défaut - Hot deck	5,910	0.0
Aucune imputation	26,457,120	98.0

Nota : 1. L.M. = langue maternelle
L.P.M. = langue parlée à la maison
C.L.O. = connaissance des langues officielles
C.L.N.O. = connaissance de langues non officielles

2. Selon des données-échantillon (20 %) pondérées.

Contrôle et imputation de la connaissance de langues non officielles

L'opération de contrôle et d'imputation de la variable connaissance de langues non officielles visait à corriger les cas de non-réponses, de réponses erronées et de réponses incompatibles. Comme le taux de non-réponse pour cette variable était relativement élevé (3,8 %), il a fallu recourir souvent à l'imputation.

1. Non-réponse

Pour imputer les cas de non-réponses à la question sur la connaissance de langues non officielles, on ne s'est pas servi de la méthode «hot deck». On a plutôt procédé à l'imputation d'après les autres caractéristiques linguistiques du répondant. En l'absence de réponse, on a attribué par imputation la langue parlée à la maison ou la langue maternelle ayant été déclarée. Si aucune langue non officielle n'avait été déclarée comme langue parlée à la maison ou langue maternelle, la réponse «Aucune» était imputée pour la variable connaissance de langues non officielles, indiquant ainsi que le répondant ne connaissait aucune langue non officielle. Il s'agit du genre le plus fréquent de non-réponses ayant été corrigées dans le cadre de l'opération de contrôle et d'imputation. La valeur «Aucune» a été attribuée à 918 875 enregistrements en tout.

Si au moins une langue non officielle avait été déclarée comme langue parlée à la maison, cette réponse était attribuée à la question sur la connaissance de langues non officielles. Si aucune langue non officielle n'était déclarée comme langue parlée à la maison, alors on vérifiait la réponse fournie à la question sur la langue maternelle; si une langue non officielle y était déclarée, elle était attribuée par imputation à la question sur la connaissance de langues non officielles. Au total, 54 035 réponses ont été imputées d'après la langue parlée à la maison et 41 395 d'après la langue maternelle.

2. Réponse incohérente

Le premier genre de réponse incohérente se présente lorsqu'un répondant a déclaré ne connaître aucune langue officielle ni aucune langue non officielle, ce qui est incompatible avec le fait que les répondants doivent connaître au moins une langue. En pareil cas, et lorsqu'au moins une langue non officielle était déclarée comme langue parlée à la maison, cette langue était attribuée par imputation à la variable connaissance de langues non officielles. Au total, 25 555 incohérences de ce genre ont été corrigées.

Le deuxième genre de réponse incohérente se présente lorsqu'un répondant a déclaré ne connaître aucune langue non officielle, alors qu'il a déclaré au moins une langue non officielle à la question sur la langue parlée le plus souvent à la maison. En pareil cas, la langue parlée à la maison était attribuée par imputation à la variable connaissance de langues non officielles. En tout, 23 915 incohérences de ce type ont été corrigées.

3. Résolution des cas de réponse multiple

Un cas de réponse multiple à la question sur la connaissance des langues non officielles se présentait lorsque le répondant avait indiqué ne connaître aucune langue non officielle (le cercle «Aucune» était coché), alors qu'une langue non officielle était déclarée sous forme de réponse écrite. En pareil cas, on supposait que la réponse écrite était exacte, et l'on changeait la réponse indiquant que la personne ne connaissait aucune langue autre que le français ou l'anglais. Au total, 50 560 enregistrements ont été corrigés de cette façon.

4. Autres anomalies

Dans les cas où la réponse était impossible à coder ou que le répondant avait écrit «Aucune», «Bébé» ou «Canadien», l'enregistrement était traité comme s'il s'agissait d'un cas de non-réponse. Environ 10 000 enregistrements se sont classés dans l'une de ces catégories.

Dans les cas où «Indien» était fourni comme réponse, on attribuait une langue autochtone pour un certain nombre d'enregistrements et une langue indo-iranienne pour un certain nombre d'enregistrements, d'après les réponses fournies aux questions sur la langue parlée à la maison et la langue maternelle.

Les réponses écrites «Français» ou «Anglais» à la question sur la connaissance de langues non officielles ont été supprimées. S'il s'agissait de la seule réponse fournie à la question, l'enregistrement était traité comme dans le cas d'une non-réponse. Au total, 39 150 réponses écrites indiquant l'une des langues officielles ont été fournies.

Tableau 5.3 Corrections apportées aux anomalies et aux cas de non-réponse, connaissance de langues non officielles, Canada, 1991

	Nombre	%
Incohérence – Type 1	25,555	0.1
Incohérence – Type 2	23,915	0.1
Réponses multiples résolues	50,560	0.2
Pseudo-langues	14,685	0.1
Réponses non codables	2,760	0.0
Réponses «Aucune»	3,140	0.0
Réponses «Bébé»	6,640	0.0
Réponses «Canadien»	360	0.0
Réponses «Indien»	140	0.0
Langues officielles écrites	39,150	0.1
Imputation d'après la langue parlée à la maison	54,035	0.2
Imputation d'après la langue maternelle	41,395	0.2
Imputation pour «Aucune»	918,875	3.4
Aucune imputation	25,812,835	95.6

Nota : Selon des données-échantillon (20 %) pondérées.

Incidence du contrôle et de l'imputation sur les variables linguistiques

Pour étudier l'incidence globale du contrôle et de l'imputation des données, on peut comparer les chiffres obtenus avant et après cette opération.

Les tableaux 5.4 à 5.6 présentent les répartitions avant et après le contrôle et l'imputation pour la langue parlée à la maison, la connaissance des langues officielles et la connaissance de langues non officielles.

1. Incidence du contrôle et de l'imputation – langue parlée à la maison

Le tableau 5.4 présente la répartition des réponses pour certaines langues parlées à la maison avant et après l'imputation, ainsi que le pourcentage de réponses imputées. Ce dernier chiffre est calculé en excluant les réponses qui ont été modifiées avant l'imputation, comme celles qui ont été changées parce que la même langue était déclarée deux fois pour la même personne.

Tableau 5.4 Langue parlée à la maison avant et après le contrôle et l'imputation, Canada, 1991

	Avant le contrôle et l'imputation	Après le contrôle et l' imputation	% contrôlés et imputés	% imputés	Variation en %
Langue parlée à la maison					
Anglais	17,928,005	18,220,180	1.6	1.1	1.6
Français	6,146,015	6,211,240	1.1	0.8	1.1
Langue non officielle	2,012,240	2,074,895	3.0	3.0	3.1
Anglais et français	94,830	113,185	16.2	1.5	19.4
Anglais et langue non officielle	298,050	320,050	6.9	2.1	7.4
Français et langue non officielle	31,595	33,710	6.3	2.8	6.7
Anglais, français et langue non officielle	10,635	11,225	5.3	2.6	5.5
Langues non officielles	9,055	9,560	5.3	4.6	5.6
Dix langues non officielles les plus fréquentes					
Chinois	380,695	389,235	2.2	2.0	2.2
Italien	237,530	241,420	1.6	1.4	1.6
Portugais	130,615	133,815	2.4	2.1	2.4
Espagnol	118,930	123,130	3.4	3.2	3.5
Allemand	111,295	114,270	2.6	2.1	2.7
Polonais	101,370	103,905	2.4	2.3	2.5
Pendjabi	97,405	101,260	3.8	3.4	4.0
Grec	77,885	79,340	1.8	1.7	1.9
Vietnamien	69,140	71,550	3.4	3.2	3.5
Arabe	62,585	64,935	3.6	3.3	3.8
Langues ayant un taux d'imputation de 5 % ou plus					
Khmer (cambodgien)	11,795	12,425	5.1	5.0	5.3
Frison	360	375	4.0	5.3	4.2
Singhalais	900	945	4.8	5.3	5.0
Danois	1,520	1,625	6.5	5.8	6.9
Cri	47,360	50,765	6.7	6.5	7.2
Kurde	975	1,045	6.7	6.7	7.2
Montagnais-naskapi	6,490	7,000	7.3	7.2	7.9
Suédois	1,370	1,495	8.4	8.0	9.1
Islandais	155	170	8.8	8.8	9.7
Swahili	425	480	11.5	9.4	12.9
Gallois	140	150	6.7	10.0	7.1
Malécite	40	50	20.0	10.0	25.0
Tsimshian	45	45	0.0	11.1	0.0
Norvégien	620	705	12.1	12.1	13.7
Ojibway	10,580	12,100	12.6	12.3	14.4
Gaélique	135	160	15.6	18.8	18.5
Esclave du Nord (peau-de-lièvre)	15	15	0.0	33.3	0.0
Mohawk	20	30	33.3	33.3	50.0
Haïda	10	5	-100.0	100.0	-50.0

Nota :

1. La colonne «% contrôlés et imputés» présente les pourcentages d'enregistrements ayant été modifiés dans le cadre du processus de contrôle et d'imputation. Sont également inclus les changements apportés pour corriger des réponses invalides.
2. La colonne «% imputés» comprend uniquement les enregistrements pour lesquels on a eu recours à la méthode d'imputation «par famille», «hot deck» ou «par défaut».
3. Les pourcentages sont calculés à partir de chiffres arrondis; lorsque les chiffres absolus sont faibles, il se peut que, dans certains cas, le pourcentage d'enregistrements imputés soit plus élevé que le pourcentage d'enregistrements contrôlés et imputés.
4. Par «Variation en %» on entend le taux de variation des chiffres avant et après le contrôle et l'imputation.
5. Selon des données-échantillon (20%) pondérées.

Pour les deux langues officielles, le pourcentage d'enregistrements imputés est assez bas (1,1 % pour l'anglais et 0,8 % pour le français). Le taux d'imputation est plus élevé pour les principales langues non officielles, variant entre 1,4 % pour l'italien, langue parlée à la maison et 3,4 % pour le pendjabi. Un certain nombre de langues affichent un taux d'imputation de 5 % ou plus. Dans la plupart des cas, il s'agit de langues parlées par assez peu de répondants. Les principales exceptions sont le cri (50 765), le khmer (cambodgien) (12 425), l'ojibway (12 000) et le montagnais-naskapi (7 000).

2. Incidence du contrôle et de l'imputation - connaissance des langues

Les répartitions de base, avant et après le contrôle et l'imputation, pour les deux variables relatives à la connaissance des langues sont présentées aux tableaux 5.5 et 5.6. En ce qui concerne la connaissance des langues officielles, cette opération s'est traduite par une augmentation de 4,4 % du nombre de répondants parlant les deux langues officielles. Cette hausse est en assez grande partie attribuable à la résolution des cas de réponse multiple indiquant que le répondant était bilingue (par exemple, une réponse indiquant à la fois «Anglais seulement» et «Français seulement»). Le nombre de personnes ne parlant aucune des langues officielles a diminué considérablement à la suite du processus de contrôle et d'imputation. Cette baisse découle en partie du fait que des réponses ont été modifiées à cause d'une incompatibilité avec les réponses fournies aux questions sur la langue maternelle et la langue parlée à la maison.

Tableau 5.5 Connaissance des langues officielles avant et après le contrôle et l'imputation, Canada, 1991

Connaissance des langues officielles	Avant le contrôle et l'imputation	Après le contrôle et l'imputation	% imputés	Variation en %
Total	**26,630,160**	**26,994,040**	**1.3**	**1.4**
Anglais seulement	17,838,563	18,106,760	1.5	1.5
Français seulement	4,059,991	4,110,305	1.2	1.2
Anglais et français	4,206,791	4,398,655	4.4	4.6
Ni anglais ni français	524,815	378,320	-38.7	-27.9

Nota : Selon des données-échantillon (20 %) pondérées.

Les changements les plus importants en ce qui touche la variable connaissance de langues non officielles sont observables dans les deux catégories «Aucune langue non officielle» et «Une langue non officielle». L'augmentation survenue dans la première de ces catégories est surtout attribuable aux répondants dont les réponses aux questions sur la langue n'indiquaient pas s'ils connaissaient une langue autre que le français ou l'anglais, et qui n'ont pas répondu à cette question. La réponse «Aucune» leur a été attribuée dans le cadre du processus de contrôle et d'imputation.

Tableau 5.6 Connaissance de langues non officielles avant et après le contrôle et l'imputation, Canada, 1991

Connaissance de langues non officielles	Avant le contrôle et l'imputation	Après le contrôle et l'imputation	% imputés	Variation en %
Total	**25,929,180**	**26,994,045**	**3.9**	**4.1**
Aucune langue non officielle	21,143,030	22,061,905	4.2	4.3
Une langue non officielle	4,207,100	4,349,260	3.3	3.4
Deux langues non officielles	452,910	456,355	0.8	0.8
Trois langues non officielles ou plus	126,140	126,525	0.3	0.3

Nota : Selon des données-échantillon (20 %) pondérées.

Pondération

Un ménage sur cinq, soit 20 % de la population, reçoit un questionnaire plus détaillé (formule 2B – Questionnaire complet) qui contient des questions socio-économiques additionnelles. La réponse à ces questions pour l'ensemble de la population est estimée à partir d'un algorithme de pondération. La procédure de pondération des données-échantillon en 1991 est une version révisée de la méthode de 1986 appelée «procédure d'estimation généralisée par les moindres carrés (PEGMC)». À partir de poids initiaux qui sont de l'ordre de 5, la PEGMC consiste à utiliser l'information de base du recensement qui est recueillie pour chaque personne, c.-à-d. l'âge, le sexe et l'état matrimonial, pour corriger ces poids initiaux afin d'obtenir la concordance désirée entre les estimations-échantillon et les chiffres de population. Une fois les données arrêtées et les poids calculés, les données définitives sont transférées dans les bases de données d'extraction pour le Canada qui servent à produire les produits publiés et personnalisés.

VI. Évaluation de la qualité des données

Tout au long des différentes étapes du recensement, on a fait en sorte d'obtenir des résultats de qualité supérieure. Des normes de qualité rigoureuses ont été établies pour la collecte et le traitement des données et la mise sur pied du programme d'information publique a contribué à réduire les cas de non-réponse. Un programme d'évaluation de la qualité des données a été établi afin que l'information sur la qualité des données et sur les limites de ces données parvienne aux utilisateurs.

Malgré les efforts considérables déployés tout au cours du processus pour faire en sorte que les données obtenues soient de qualité supérieure, les données résultantes peuvent présenter certaines inexactitudes. Pour évaluer l'utilité des données du recensement dans leurs applications et comprendre les risques qu'il y a à tirer des conclusions ou à prendre des décisions en se fondant sur ces données, les utilisateurs doivent être au fait de leurs inexactitudes et savoir quelle est leur origine et leur composition.

Des erreurs peuvent se produire à pratiquement toutes les étapes du processus de recensement, depuis la préparation des documents jusqu'à la collecte des données, et dans toutes les étapes du dépouillement. Certaines erreurs surviennent au hasard et ont tendance à s'annuler mutuellement lorsque les réponses sont réunies pour un groupe important. Dans le cas d'erreurs de cette sorte, l'exactitude de l'estimation augmente proportionnellement à la taille du groupe. En conséquence, il importe de faire preuve de prudence lorsqu'on traite des estimations tirées d'agrégations de petits groupes de réponses. D'autre part, certaines erreurs qui se produisent de façon plus systématique entraînent des conséquences plus graves pour les utilisateurs que les erreurs aléatoires.

Les principaux genres d'erreurs dans les données générales du recensement sont les suivants :

- **Erreurs de couverture**

Ces erreurs se produisent lorsque des personnes et/ou des logements sont oubliés, inclus à tort ou dénombrés deux fois.

- **Erreurs de non-réponse**

Ces erreurs se produisent lorsqu'on ne peut obtenir de réponses de certains ménages ou de certaines personnes en raison de leur absence prolongée ou pour d'autres motifs semblables.

- **Erreurs de réponse**

Ces erreurs se produisent lorsque les répondants, ou dans certains cas les recenseurs, interprètent mal une question du recensement et consignent une réponse inexacte.

- **Erreurs de dépouillement**

Ces erreurs peuvent survenir durant le **codage**, lorsque les réponses en lettres sont converties en codes numériques par les commis, au cours de la **saisie des données** quand les réponses sont transférées des questionnaires aux bandes pour ordinateur par les clavistes et au cours de l'**imputation** lorsqu'une réponse valide, mais pas nécessairement exacte, est insérée par le programme informatique dans un enregistrement pour remplacer une donnée manquante ou invalide.

- **Erreurs d'échantillonnage**

Ces erreurs ne surviennent que dans le cas des questions supplémentaires sur le Questionnaire complet (2B), posées à un échantillon formé de vingt pour cent (20 %) des ménages seulement, et découlent du fait que les données tirées de ces questions sont pondérées pour représenter la population entière. Elles sont nécessairement différentes de ce qu'elles auraient été si les questions avaient été posées à l'ensemble de la population.

Toutes les erreurs susmentionnées peuvent être soit des erreurs aléatoires, soit des erreurs systématiques. Dans le cas des erreurs d'échantillonnage, les erreurs systématiques sont habituellement beaucoup moins importantes que

les erreurs aléatoires. Par contre, dans le cas des erreurs non dues à l'échantillonnage, la composante systématique peut être aussi importante que la composante aléatoire.

Quatre (4) études sont menées afin d'évaluer les erreurs de couverture :

- Vérification des logements inoccupés
- Étude sur les résidents temporaires
- Contre-vérification des dossiers
- Étude sur le surdénombrement

Deux (2) études sont menées pour évaluer les erreurs de réponse :

- Étude de contenu de la contre-vérification des dossiers
- Étude de contenu sur le surdénombrement

Quatre (4) études sont menées en vue d'évaluer l'incidence des erreurs d'échantillonnage sur les données-échantillon:

- Étude du biais de l'échantillon
- Évaluation de la pondération
- Étude sur la cohérence 2A/2B
- Étude sur la variance de l'échantillon

Deux autres études permettent d'évaluer la qualité des données

- L'Étude de l'échantillon de contrôle (Edit Sample Study)
- L'Étude de non-réponse par grappe (Clustered Non-response Study)

En plus de ces études, avant d'approuver la diffusion des données, la tâche d'attestation (ou de certification) est menée afin de déceler des anomalies qui n'auraient pas été identifiées aux autres étapes. On y analyse l'évolution des tendances pour les variables à publier.

Dans certaines réserves indiennes et établissements indiens (78 en tout), le dénombrement n'a pas été autorisé, a été interrompu avant la fin ou encore a donné lieu à des données dont la qualité laissait à désirer. Ces régions sont appelées **réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés.** Dans ce cas, les données ne sont pas disponibles pour ces régions, ne sont pas incluses dans les tableaux et des notas à cet effet sont présentés, s'il y a lieu. Il faut faire preuve de prudence lorsqu'on analyse des données sur des régions où le dénombrement a été partiel, surtout dans le cas de petites régions pour lesquelles les répercussions sont plus marquées.

L'inclusion des **résidents non permanents** au recensement de 1991 aura un effet sur les variables recueillies auprès de l'ensemble de la population (données intégrales) comme l'âge, le sexe, la langue maternelle et l'état matrimonial. Il faudra examiner soigneusement les données du recensement sur l'immigration pour déterminer l'importance des variations découlant du dénombrement des résidents non permanents.

Pour de plus amples renseignments sur les residents non permanents veuillez vous reporter au chapitre III traitant de la Collecte des données et Couverture.

VII. Comparabilité historique

Pour pouvoir utiliser au maximum les données du recensement, nous devons analyser non seulement les tendances historiques des données que nous diffusons, mais aussi les changements dans le temps ayant trait au genre de données désirées et aux méthodes de collecte. Par le passé, de nombreuses modifications ont été apportées au recensement du Canada afin de satisfaire les besoins en constante évolution des Canadiens pour des données disponibles rapidement et exactes sur le profil statistique du Canada. Cette approche souple a de nouveau été adoptée en 1991.

Les questionnaires ont été entièrement refaits pour le recensement de 1991. Les changements ci-après ont été apportés par rapport aux questionnaires du recensement de 1986.

- Douze (12) questions, qui n'avaient pas été posées en 1986, figuraient au questionnaire de 1991.
- Parmi ces douze (12) questions, sept (7) figuraient pour la première fois et les cinq (5) autres avaient déjà été posées lors de recensements antérieurs.
- Quatre (4) questions figurant au questionnaire du recensement de 1986 ont été supprimées pour le recensement de 1991.
- Deux (2) nouveaux questionnaires de recensement ont été utilisés en 1991 (formule 2D – Questionnaire par interview, et formule 3B – Questionnaire pour le dénombrement des soupes populaires).

On a créé la formule 2D pour le dénombrement des régions éloignées du Nord et des réserves indiennes. Elle contenait les mêmes questions que la formule 2B, mais était conçue pour le dénombrement en personne. La formule 3B, questionnaire-pilote, comprenait onze (11) questions. Des interviews de personne à personne ont été menées dans un échantillon de soupes populaires dans les principales villes canadiennes. Cette procédure de dénombrement spéciale a permi d'améliorer la couverture dans les grandes villes.

Pour le recensement de 1991, Statistique Canada a introduit le Registre des adresses dans l'ensemble du pays afin d'améliorer la couverture dans les centres urbains qui comptaient au moins cinquante mille (50 000) habitants. On estime que l'utilisation du Registre des adresses a donné lieu à une augmentation de la couverture correspondant à plus de soixante-huit mille (68 000) personnes. Veuillez vous reporter au chapitre III traitant de la Collecte des données et couverture pour de plus amples renseignements sur le Registre des adresses.

Pour la première fois depuis le recensement de 1941, **tant les résidents permanents que les résidents non permanents** du Canada ont été dénombrés. Comme ils forment un segment croissant de la population du Canada, les résidents non permanents peuvent créer une demande pour des services gouvernementaux comme des programmes ayant trait à l'éducation, à la formation linguistique, aux soins de santé et à l'emploi. Les utilisateurs devraient faire preuve de prudence lorsqu'ils comparent les données du recensement de 1991 à celles des recensements antérieurs.

En 1991, on a adopté une approche quelque peu différente en ce qui a trait à la publicité du recensement. Comme en 1986 et lors des recensements précédents, on a de nouveau obtenu l'appui bénévole de sociétés, d'associations et de ministères par l'intermédiaire du programme de parrainage. Par contre, pour compléter ce programme, Statistique Canada a mis sur pied une campagne de publicité payée en vue de sensibiliser davantage le public à l'importance des données du recensement et pour inciter les Canadiens à répondre correctement et en temps opportun à leur questionnaire du recensement. Au recensement de 1991, des trousses de l'enseignant ont été présentées pour contribuer à faire connaître les données du recensement qui sont offertes par Statistique Canada et les utilisations qu'on peut en faire.

Comparabilité des données sur la langue

1. Inclusion des résidents non permanents dans la population du recensement

L'inclusion des résidents non permanents lors du recensement de 1991 a une incidence sur la comparabilité des données de 1991 avec celles des recensements antérieurs, puisque tous les dénombrements réalisés depuis 1941 n'ont inclus que les résidents permanents. Ce changement a des répercussions sur l'étude de l'évolution de la situation linguistique, particulièrement pour la période allant de 1986 à 1991. En 1991, on a dénombré 223 410 résidents non permanents, dont les caractéristiques linguistiques diffèrent considérablement de celles des résidents permanents (se reporter au tableau 7.1). Leur inclusion dans l'univers de la population du recensement influe donc tant sur les nombres que sur les pourcentages correspondant aux divers groupes linguistiques.

Tableau 7.1 Langue maternelle, langue parlée à la maison, connaissance des langues officielles et connaissance de langues non officielles pour les résidents permanents et les résidents non permanents, Canada, 1991

	Total		Permanents		Non permanents	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Langue maternelle						
Total	**26,994,040**	**100.0**	**26,770,630**	**100.0**	**223,410**	**100.0**
Réponses uniques	26,663,790	98.8	26,447,375	98.8	216,415	96.9
Anglais	16,169,875	59.9	16,116,825	60.2	53,050	23.7
Français	6,502,865	24.1	6,496,235	24.3	6,630	3.0
Langue non officielle	3,991,050	14.8	3,834,320	14.3	156,730	70.2
Réponses multiples	330,250	1.2	323,250	1.2	7,000	3.1
Anglais et français	91,895	0.3	91,595	0.3	300	0.1
Anglais et langue non officielle	186,820	0.7	182,110	0.7	4,710	2.1
Français et langue non officielle	22,550	0.1	21,485	0.1	1,065	0.5
Anglais, français et langue non officielle	5,925	0.0	5,745	0.0	180	0.1
Langues non officielles	23,060	0.1	22,320	0.1	740	0.3
Langue parlée à la maison						
Total	**26,994,045**	**100.0**	**26,770,635**	**100.0**	**223,410**	**100.0**
Réponses uniques	26,506,310	98.2	26,296,015	98.2	210,295	94.1
Anglais	18,220,175	67.5	18,134,840	67.7	85,335	38.2
Français	6,211,235	23.0	6,202,130	23.2	9,105	4.1
Langue non officielle	2,074,895	7.7	1,959,035	7.3	115,860	51.9
Réponses multiples	487,730	1.8	474,615	1.8	13,115	5.9
Anglais et français	113,185	0.4	112,715	0.4	470	0.2
Anglais et langue non officielle	320,055	1.2	309,845	1.2	10,210	4.6
Français et langue non officielle	33,710	0.1	31,935	0.1	1,775	0.8
Anglais, français et langue non officielle	11,220	0.0	11,020	0.0	200	0.1
Langues non officielles	9,560	0.0	9,110	0.0	450	0.2
Connaissance des langues officielles						
Total	**26,994,045**	**100.0**	**26,770,635**	**100.0**	**223,410**	**100.0**
Anglais seulement	18,106,760	67.1	17,941,355	67.0	165,405	74.0
Français seulement	4,110,300	15.2	4,098,235	15.3	12,065	5.4
Anglais et français	4,398,655	16.3	4,376,945	16.3	21,710	9.7
Ni anglais ni français	378,320	1.4	354,100	1.3	24,220	10.8
Connaissance de langues non officielles						
Total	**26,994,045**	**100.0**	**26,770,635**	**100.0**	**223,410**	**100.0**
Aucune langue non officielle	22,012,440	81.5	21,965,505	82.1	46,935	21.0
Une langue non officielle	4,429,515	16.4	4,276,505	16.0	153,010	68.5
Deux langues non officielles	434,895	1.6	415,870	1.6	19,025	8.5
Trois langues non officielles ou plus	117,190	0.4	112,745	0.4	4,445	2.0

Nota : Selon des données–échantillon (20 %) pondérées.

Le dénombrement des résidents non permanents a eu une incidence considérable sur les nombres et les pourcentages de personnes parlant une langue non officielle à la maison et de personnes connaissant au moins une langue non officielle. Par exemple, le nombre de personnes dont la langue parlée à la maison est (uniquement) une langue non officielle s'est accru de 861 755 entre 1986 et 1991. Un pourcentage assez important de cette hausse (18 %) est attribuable à l'inclusion des résidents non permanents dans l'univers de la population. Sans le dénombrement des résidents non permanents, le pourcentage de personnes ayant déclaré une langue non officielle comme langue parlée à la maison aurait été de 7,3 % au lieu de 7,7 %.

L'inclusion des résidents non permanents a eu peu de répercussions sur la répartition de la population selon la connaissance des langues officielles, mais son incidence sur la variable connaissance des langues non officielles a été plus importante, puisqu'un pourcentage élevé de ces personnes (79,0 %) pouvaient soutenir une conversation dans une langue non officielle.

L'incidence de l'inclusion des résidents non permanents sur les chiffres obtenus pour des langues spécifiques varie considérablement, étant donné que certaines langues sont sur-représentées dans cette population. Le tableau 7.2 indique les principales langues (les 10 langues maternelles parlées par le plus grand nombre de personnes) ayant été touchées par l'inclusion des résidents non permanents. L'anglais est la langue déclarée le plus souvent par les résidents non permanents comme langue maternelle et langue parlée à la maison. Parmi les langues non officielles, on peut observer une augmentation importante de l'effectif pour le chinois et l'espagnol (26 250 et 21 920 respectivement), attribuable au changement apporté à l'univers du recensement. Les autres langues déclarées fréquemment par les résidents non permanents aux questions sur la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la connaissance de langues non officielles sont notamment le tagalog, le tamoul, l'arabe, le persan, le japonais, le français et le portugais.

Tableau 7.2 Principales langues touchées par l'inclusion des résidents non permanents, Canada, 1991

	Non permanents	Permanents	Total
Langue maternelle			
Anglais	53,050	16,116,825	16,169,875
Chinois	26,250	472,595	498,845
Espagnol	21,920	155,505	177,425
Tagalog (pilipino)	11,730	87,975	99,705
Tamoul	10,575	19,960	30,535
Arabe	9,490	98,260	107,750
Persan (farsi)	7,870	32,750	40,620
Japonais	6,780	23,180	29,960
Français	6,635	6,496,230	6,502,865
Portugais	5,005	207,085	212,090
Langue parlée à la maison			
Anglais	85,335	18,134,845	18,220,180
Chinois	22,640	366,595	389,235
Espagnol	17,805	105,325	123,130
Tagalog (pilipino)	3,370	44,760	48,130
Tamoul	8,955	14,130	23,085
Arabe	6,865	58,070	64,935
Persan (farsi)	6,745	24,895	31,640
Japonais	5,350	10,265	15,615
Français	9,105	6,202,130	6,211,235
Portugais	3,975	129,840	133,815
Connaissance de langues non officielles			
Chinois	28,415	528,890	557,305
Espagnol	27,115	375,315	402,430
Tagalog (pilipino)	14,580	122,395	136,975
Tamoul	12,290	25,030	37,320
Arabe	13,330	151,055	164,385
Persan (farsi)	8,810	40,565	49,375
Japonais	7,290	38,080	45,370
Portugais	5,785	248,680	254,465

Nota : Selon des données-échantillon (20 %) pondérées.

Afin d'établir des comparaisons détaillées avec les résultats du recensement pour la période allant de 1986 à 1991, surtout en ce qui touche les langues non officielles, il faut tenir compte des répercussions de l'inclusion des résidents non permanents.

2. Groupement des questions sur la langue (questionnaire 2B)

Un certain nombre d'autres facteurs ont influé sur la comparabilité des données sur la langue recueillies pour la période allant de 1986 à 1991. Le changement le plus important a été le regroupement de toutes les questions sur la langue dans le questionnaire 2B, alors que pour les recensements antérieurs, la question sur la langue maternelle était posée séparément des questions sur la langue parlée à la maison et sur la connaissance des langues officielles. Les résultats du recensement ont clairement démontré que lorsque la question sur la langue maternelle et celle sur la langue parlée à la maison sont incluses dans une série de questions sur la langue, le nombre de réponses multiples pour ces deux questions est beaucoup moins élevé.

Le tableau 7.3 porte sur les réponses multiples fournies aux questions sur la langue maternelle et sur la langue parlée à la maison aux trois derniers recensements. Le nombre et le pourcentage de répondants ayant fourni une réponse multiple à la question sur la langue maternelle en 1991 sont de beaucoup inférieurs à ceux de 1986, et même à ceux de 1981, lorsqu'une instruction figurant sur le questionnaire indiquait aux répondants de ne fournir qu'une seule réponse. Un phénomène similaire est observable pour la langue parlée à la maison : le pourcentage de personnes ayant déclaré plus d'une langue est tombé de 4,6 % à 1,8 %.

Tableau 7.3 Réponses multiples pour la langue maternelle et la langue parlée à la maison, Canada, 1981, 1986 et 1991

	1991		1986		1981	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Langue maternelle						
Total	**26,994,045**	**100.0**	**25,022,005**	**100.0**	**24,083,495**	**100.0**
Réponses uniques	26,663,790	98.8	24,161,495	96.6	23,543,020	97.8
Réponses multiples	330,250	1.2	860,515	3.4	540,475	2.2
Anglais et français	91,900	0.3	307,250	1.2	183,775	0.8
Anglais et langue non officielle	186,820	0.7	463,480	1.9	298,290	1.2
Français et langue non officielle	22,550	0.1	34,725	0.1	20,320	0.1
Anglais, français et langue non officielle	5,925	0.0	41,475	0.2	25,675	0.1
Langues non officielles	23,065	0.1	13,590	0.1	12,415	0.1
Langue parlée à la maison						
Total	**26,994,045**	**100.0**	**25,022,010**	**100.0**	**23,867,290**	**100.0**
Réponses uniques	26,506,310	98.2	23,862,335	95.4	23,331,555	97.8
Réponses multiples	487,730	1.8	1,159,670	4.6	535,740	2.2
Anglais et français	113,190	0.4	351,905	1.4	150,375	0.6
Anglais et langue non officielle	320,050	1.2	712,445	2.8	342,480	1.4
Français et langue non officielle	33,710	0.1	40,060	0.2	19,065	0.1
Anglais, français et langue non officielle	11,220	0.0	47,755	0.2	20,605	0.1
Langues non officielles	9,560	0.0	7,510	0.0	3,215	0.0

Nota : Selon des données-échantillon (20 %) pondérées.

La baisse du nombre de réponses multiples à la question sur la langue parlée à la maison est en grande partie attribuable à la diminution de la tendance à déclarer une langue non officielle avec une langue officielle (ou les deux). La déclaration des deux langues officielles comme langues maternelles s'est également atténuée entre les deux années de recensement.

Il semble que les répondants comprennent mieux les questions sur la langue lorsqu'elles sont groupées. Vu la proportion beaucoup plus faible de réponses multiples obtenues en 1991, il faut faire preuve de prudence lorsqu'on établit des comparaisons avec les résultats de 1986. Dans la plupart des cas, il est plus judicieux pour les utilisateurs d'avoir recours aux données de 1981 et d'étudier l'évolution de la situation linguistique pour toute la décennie, plutôt que de faire des comparaisons entre 1986 et 1991. De même, les utilisateurs désireux de suivre l'évolution des groupes linguistiques en se servant de la variable langue maternelle sont généralement mieux avisés de comparer les données de 1991 avec celles de 1981. Quoi qu'il en soit, il convient d'être prudent dans les comparaisons des données de 1991 avec celles des recensements antérieurs.

Autres changements ayant une incidence sur la comparabilité des données

1. Formulation des questions

Comme la question sur la connaissance de langues non officielles a été posée pour la première fois en 1991, le problème de la comparabilité ne se présente pas pour cette variable. Par ailleurs, la formulation de la question sur la connaissance des langues officielles n'a pas changé entre 1986 et 1991. Une modification a toutefois été apportée à la question sur la langue parlée à la maison. Lors du recensement de 1991, cette question était formulée comme suit : «Quelle langue cette personne parle-t-elle **le plus souvent** à la maison?» L'expression «le plus souvent» a remplacé le terme «habituellement» utilisé lors du recensement de 1986. L'instruction figurant sur le questionnaire de 1986 («Si vous en parlez plus d'une, laquelle parlez-vous le plus souvent?») a été supprimée en 1991.

La description des changements ayant une incidence sur la comparabilité des données sur la langue maternelle figure dans la publication n° 92-335F au catalogue (Rapport technique sur la ***langue maternelle***).

2. Changements apportés aux catégories de réponse dans le questionnaire

Alors que les catégories de réponse pour la question sur la connaissance des langues officielles n'ont pas changé entre 1986 et 1991, une modification a été apportée à la question sur la langue parlée à la maison. Les catégories de réponse «Italien», «Chinois» et «Allemand», qui figuraient dans le questionnaire du recensement de 1986, n'étaient pas incluses dans celui de 1991. Au lieu, ce dernier comportait comme catégories de réponse «Anglais», «Français» et un espace permettant d'inscrire une langue non officielle.

3. Changements touchant la classification des langues

Des modifications ont été apportées à la classification des langues entre 1986 et 1991, ce qui a une incidence sur la comparabilité intercensitaire. La description détaillée de la classification des langues pour ces deux années de recensement (ainsi que pour 1981) est fournie à l'annexe A du Dictionnaire du recensement. En 1991, trois familles de langues (sino-tibétaines, taï et austro-asiatiques) se sont ajoutées à la liste.

Les langues suivantes, qui ne figuraient pas dans la classification de 1986, ont été ajoutées à celle de 1991 :

- turc, baloutche, gujarati, kurde, marathi, pachto et lao.

Les langues ci-après étaient incluses dans la classification de 1986, mais non dans celle de 1991 :

- kaska, tahltan, tutchone et yellowknife.

En 1991, ces quatre langues étaient incluses dans la catégorie «Langues athapascanes, n.i.a.».

Pour terminer, certaines catégories résiduelles se sont ajoutées aux familles de langues existantes (langues germaniques, n.i.a., langues dravidiennes, n.i.a.).

VIII. Produits et services

Consultation sur les besoins des utilisateurs

À l'occasion du recensement de 1991, on a accordé une plus grande importance à la consultation des utilisateurs aux fins de l'élaboration de la gamme de produits et services. Sur une période de deux ans, nous avons communiqué avec plus de 3 000 organismes des secteurs public et privé afin d'obtenir leurs commentaires sur la gamme de produits et services proposée.

L'objectif premier du projet était de consulter les utilisateurs actuels et potentiels des données du recensement afin d'évaluer la gamme proposée de produits et de services pour 1991. Le personnel du recensement utilisait les renseignements ainsi recueillis auprès de la clientèle pour mieux évaluer et déterminer les caractéristiques, le contenu, les prix, etc., des produits.

Les consultations ont varié considérablement, tant sur le plan de la forme que pour ce qui est du nombre et des secteurs clients consultés. Par exemple, certaines consultations d'envergure limitée ne visant que les centres régionaux de consultation et les coordonnateurs statistiques provinciaux n'étaient le plus souvent que des études préliminaires portant sur des types de produits nouvellement mis au point. À l'autre extrême, la série «Dimensions» a fait l'objet d'une enquête postale, à partir d'une liste d'envoi de 2 500 utilisateurs actuels et éventuels, et de discussions de groupe dans tout le pays. Une autre enquête postale auprès de plus de 200 bibliothèques a donné un taux de réponse de 80 % et des renseignements précieux sur les aspects des produits du recensement que les bibliothécaires considéraient importants. Les autres produits ont, pour la plupart, fait l'objet de consultations menées auprès de douzaines d'utilisateurs de différents secteurs au moyen d'interviews sur place ou de questionnaires à retourner par la poste. Dans bien des cas, le personnel des centres régionaux de consultation a été grandement sollicité pour organiser les consultations, mener les interviews et fournir leurs commentaires.

Du 1er au 15 novembre 1990, nous avons consulté huit (8) groupes thématiques au sujet des renseignements complémentaires diffusés sur les données du recensement afin d'obtenir leur commentaires et leurs recommandations à l'égard de la série des **Rapports techniques du recensement de 1991**. Les modifications et les améliorations fondamentales suggérées nous ont permis d'élaborer des produits répondant mieux aux besoins des utilisateurs actuels et éventuels.

Détermination du contenu des produits

Les utilisateurs ont majoritairement endossé la plupart des produits et services qui leur étaient présentés, mais ont aussi formulé d'utiles critiques. En fait, bien des suggestions confirmaient la nécessité d'apporter des changements qui avaient déjà été prévus. Dans certains cas, les résultats montraient que la demande était moins forte pour un produit et qu'il fallait donc renoncer à le produire. Les conclusions du Groupe de travail sur le Service des produits personnalisés du recensement ont amené la restructuration complète du service pour garantir un service plus rapide et de meilleure qualité. La variable du lieu de travail a fait l'objet d'une consultation pour déterminer si son codage au niveau inframunicipal présentait de l'intérêt et pouvait être financé.

Les consultations se sont avérées essentielles pour l'élaboration de la forme et du contenu de la gamme des produits et services du recensement, et pour l'établissement des marchés éventuels et des prix. De plus, le volet relations publiques de l'exercice ne doit pas être sous-estimé : les consultations ont donné au public un aperçu des produits du recensement et constituaient pour lui la preuve que ce qu'il dit compte.

Commercialisation des produits et services

Le Programme de promotion et de diffusion du recensement de 1991 fait en sorte que les utilisateurs de données éventuels reçoivent tous les renseignements nécessaires à la prise d'une décision éclairée quant à l'achat des produits et services du recensement. Il a pour objet de joindre les particuliers et les entreprises qui utilisent les données du recensement afin de les informer des produits et services pouvant être élaborés à partir de la base de données du recensement ainsi que des utilisations et applications auxquelles peuvent donner lieu ces produits et services. Le

bureau central de Statistique Canada à Ottawa et les centres régionaux de consultation de tout le pays travaillent de concert pour informer le plus grand nombre possible de personnes des possibilités offertes par la base de données du recensement.

Pour s'acquitter de ces tâches, le Programme de promotion et de diffusion du recensement a :

- planifié et coordonné la diffusion des données et des publications du recensement;
- élaboré une méthode axée sur le client pour promouvoir la base de données du recensement;
- entretenu des relations avec ceux qui ont parrainé le recensement avant le 4 juin 1991;
- assuré un suivi auprès des acheteurs des données du recensement de 1986 et des autres produits et services semblables de Statistique Canada;
- offert aux utilisateurs actuels et aux nouveaux utilisateurs éventuels des données du recensement un service après-vente et des ateliers de formation;
- intégré les produits et services du recensement aux nombreux autres produits et services offerts par Statistique Canada.

Chaque fois que des données sont diffusées, le Programme de promotion et de diffusion du recensement de 1991 s'assure que le grand public en soit informé de différentes façons, en particulier par les médias. La communication avec les ministères se fait par des lettres envoyées aux sous-ministres, qui indiquent les faits saillants des données diffusées, et par des séances d'information et des exposés spéciaux. En outre, ***Le Quotidien*** est envoyé à chaque député et sénateur, qui sont ainsi informés chaque fois que des données sont diffusées. Pour la première fois, les enseignants de tout le Canada auront, en plus des communiqués du recensement, des activités en classe reliées au recensement. Toutes ces mesures permettront de faire connaître les données du recensement et leurs utilisations possibles ainsi que les autres produits et services offerts par Statistique Canada. Dix (10) diffusions officielles de données ont été tenues au cours de la période allant d'avril 1992 à avril 1993.

Produits de données démolinguistiques du recensement de 1991

Les produits de données démolinguistiques tirés du recensement de 1991 visent à répondre aux besoins d'une vaste gamme d'utilisateurs. On s'est efforcé de maintenir la comparabilité historique dans la présentation des données, tout en fournissant des données très utiles aux utilisateurs s'intéressant uniquement à la situation linguistique actuelle.

Les produits et services se classent dans cinq catégories : les produits de données, les produits analytiques, les produits de référence, les services des totalisations ainsi que les ateliers et séminaires.

Produits de données

1. Série «Le pays»

Les publications de cette série renferment différents tableaux sur la langue maternelle, la langue parlée à la maison, la connaissance des langues officielles et la connaissance de langues non officielles pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement.

- ***Langue maternelle*** (n° 93-313 au catalogue)
- ***Langue maternelle : Données-échantillon (20 %)*** (n° 93-333 au catalogue)
- ***Langue parlée à la maison et langue maternelle*** (n° 93-317 au catalogue)
- ***Connaissance des langues*** (n° 93-318 au catalogue)

2. Série «Dimensions»

La série comprend deux publications renfermant des données démolinguistiques, qui présentent des tableaux portant sur la première langue officielle parlée pour le Canada, les provinces et territoires, les régions métropolitaines de recensement, les divisions de recensement et les subdivisions de recensement, ainsi que sur la rétention et le transfert linguistiques pour le Canada, les provinces et territoires ainsi que les plus grandes régions métropolitaines de recensement.

- ***Estimations de la population selon la première langue officielle parlée,*** 1991 (n° 94-320 au catalogue)
- ***Rétention et transfert linguistiques, 1991*** (n° 94-319 au catalogue)

3. Tableaux sommaires de base

Les tableaux sommaires de base renferment des données sur la langue maternelle, la langue parlée à la maison, la connaissance des langues officielles et la connaissance de langues non officielles, selon le groupe d'âge. L'un de ces tableaux contient en outre des données sur la langue maternelle recoupées selon la langue parlée à la maison et le sexe. Ces données sont présentées pour le Canada, les provinces et territoires, les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement, les circonscriptions électorales fédérales, les secteurs de dénombrement ainsi que les divisions et les subdivisions de recensement. Celles-ci sont offertes sur bandes magnétiques.

4. Série «Profils de secteurs»

La série présente un aperçu ou profil statistique des régions géographiques. Une vaste gamme de variables du recensement sont examinées dans les publications de la série (les données sont également offertes sur CD-ROM). La partie A de la série présente des données sur la langue maternelle, alors que la partie B contient des données sur la langue parlée à la maison, la connaissance des langues officielles et la connaissance de langues non officielles.

Les données de la série sont offertes pour les régions suivantes : circonscriptions électorales fédérales, régions métropolitaines de recensement, agglomérations de recensement, régions urbaines et régions rurales, divisions de recensement et subdivisions de recensement, secteurs de recensement, secteurs de dénombrement et régions urbaines de tri d'acheminement.

Produits analytiques

1. Série «Le Canada à l'étude»

Il s'agit d'une série d'études analytiques non techniques illustrant l'évolution des caractéristiques sociales, économiques et démographiques des Canadiens. La publication de cette série portant sur les tendances démolinguistiques a pour titre :

- ***Les langues au Canada*** (n° 96-313 au catalogue)

2. Série «Chroniques du recensement»

Il s'agit d'articles présentant une brève analyse de certaines tendances importantes au sein de la société canadienne. La série comprend notamment un article traitant d'un phénomène démolinguistique, qui est intitulé :

- Non parlo né inglese, né francese (Chronique n° 5)
  (Je ne parle ni anglais ni français)

3. Faits saillants du recensement

Il s'agit d'une série d'articles d'intérêt général portant sur des sujets d'actualité, qui sont destinés aux médias. Les résultats du recensement de 1991 sont présentés dans de courts articles de nature non technique.

Produits de référence

Les produits de référence élaborés dans le cadre du recensement de 1991 comprennent notamment le ***Dictionnaire du recensement de 1991*** (nº 93-301F au catalogue), le ***Catalogue du recensement de 1991*** (nº 92-302F au catalogue), ***Le recensement de 1991 en bref*** (nº 92-305F au catalogue) et le ***Guide des totalisations du recensement.*** Cette série comprend également les rapports techniques, dont un porte sur la ***Langue maternelle*** (nº 92-335F au catalogue).

Services des totalisations

Les Services des totalisations offrent des produits et des services visant à répondre aux besoins des utilisateurs d'une manière plus détaillée et plus spécifique que ne peuvent le faire les produits normalisés. Ces services offrent différents degrés de flexibilité sur le plan du contenu, du niveau géographique et du support.

Ateliers et séminaires

Des ateliers et des séminaires sont offerts pour renseigner les utilisateurs sur les données du recensement et les aider à en tirer le meilleur parti compte tenu de leurs besoins. Un atelier sur les données relatives à la langue sera offert.

IX. Conclusion

Le rapport visait à fournir aux utilisateurs de données démolinguistiques de l'information sur la qualité des données. Il traitait principalement de la langue parlée à la maison et des deux variables relatives à la connaissance des langues, sous l'angle des concepts et définitions, de la collecte et de la couverture, des méthodes de traitement des données, de la comparabilité historique et de la diffusion des produits renfermant des données démolinguistiques. Les données sur la langue maternelle tirées de l'échantillon constitué de 20 % des ménages étaient souvent présentées à des fins de comparaison.

Voici le résumé d'un certain nombre d'observations formulées dans les chapitres précédents.

Bien que le sous-dénombrement net (soit le sous-dénombrement moins le surdénombrement) soit estimé à moins de 3 % pour les personnes ayant déclaré le français ou l'anglais comme langue parlée à la maison, il passe à 5,7 % pour les répondants ayant indiqué une langue non officielle. Les taux estimés de sous-dénombrement net pour la variable connaissance des langues officielles se chiffrent à 3 % ou moins pour les personnes qui parlent l'anglais seulement, le français seulement ou à la fois l'anglais et le français, contre 10,9 % pour celles qui ne parlent aucune des langues officielles.

Les taux de non-réponse pour les trois variables linguistiques traditionnelles sont faibles : 1,2 % pour la langue maternelle et la langue parlée à la maison, et 0,7 % pour la connaissance de langues officielles. En revanche, la question sur la connaissance des langues non officielles affiche un taux de 3,8 %, attribuable en grande partie au fait que de nombreux répondants ont sauté cette question plutôt que d'indiquer qu'ils ne connaissaient aucune langue non officielle en cochant le cercle «Aucune».

À la question sur la langue parlée à la maison, 1,8 % des répondants ont fourni une réponse multiple, comparativement à 1,2 % des répondants dans le cas de la question sur la langue maternelle. La tendance à fournir des réponses multiples est moins prononcée dans les provinces situées le plus à l'est, un peu plus forte au Nouveau-Brunswick et beaucoup plus marquée dans les autres provinces et territoires.

Les langues non officielles ayant été déclarées en réponse aux questions sur les variables démolinguistiques ont été codées soit selon la procédure automatisée soit manuellement. Le codage de la grande majorité des réponses écrites a été effectué de façon automatisée (95 % des réponses à la question sur la langue maternelle, 94 % pour la langue parlée à la maison et 96 % pour la connaissance de langues non officielles).

Seulement un faible pourcentage des réponses à la question sur la langue parlée à la maison (1,7 %) et des réponses à la question sur la langue maternelle (1,6 %) ont été imputées. En ce qui concerne la question sur la connaissance des langues officielles, des corrections ont été apportées à 2 % des enregistrements pour des cas de non-réponse et d'anomalies. Dans plus de la moitié des cas où l'imputation a été nécessaire pour cette question, il s'agissait de régler des cas de réponse multiple ou de corriger des incohérences entre les questions sur la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la connaissance des langues officielles. Le taux d'imputation pour la question sur la connaissance de langues non officielles (4,4 %) est beaucoup plus élevé que le taux enregistré pour les autres variables démolinguistiques. L'imputation ayant été nécessaire pour cette variable est en grande partie attribuable au fait que des répondants n'ont pas coché le cercle servant à indiquer qu'ils ne connaissaient aucune langue non officielle.

L'établissement de comparaisons entre les données du recensement de 1991 et celles des recensements antérieurs est difficile à cause de l'inclusion, pour la première fois depuis 1941, des résidents non permanents. L'incidence de cette inclusion est plus forte dans le cas des langues non officielles, puisque la majorité des résidents non permanents ont une langue non officielle comme langue maternelle et langue parlée à la maison. Les deux langues non officielles qui sont le plus touchées (en chiffres absolus) par l'inclusion des résidents non permanents sont le chinois et l'espagnol.

Il est compliqué d'établir des comparaisons entre les données-échantillon (20 %) du recensement de 1991 et les données de 1986 parce que la tendance à fournir des réponses multiples a considérablement diminué. Le groupement des questions sur la langue dans le questionnaire 2B est en grande partie responsable de cette baisse (le taux observé pour la langue parlée à la maison a chuté de 4,6 % à 1,8 %). Les utilisateurs désireux d'étudier l'évolution des groupes linguistiques sont généralement mieux avisés de comparer les données de 1991 avec celles de 1981 plutôt qu'avec celles de 1986. Dans tous les cas, ils doivent faire preuve de prudence.

Centres régionaux de consultation

Les centres régionaux de consultation de Statistique Canada offrent une gamme complète des produits et services du recensement. On y trouve une bibliothèque et un comptoir de vente où les utilisateurs peuvent consulter ou acheter les différents produits, dont les publications, les disquettes de micro-ordinateurs, les microfiches et les cartes.

Le personnel des centres régionaux de consultation fournit des services de consultation et de recherche en plus du service après-vente, y compris des séminaires et des ateliers sur l'utilisation des données de Statistique Canada.

Chaque centre vous offre la possibilité d'extraire de l'information des systèmes d'extraction des données informatisés CANSIM et E-STAT de Statistique Canada. Un service de renseignements téléphonique est également disponible; ce service est gratuit pour les utilisateurs se trouvant à l'extérieur des secteurs d'appels locaux. Téléphonez, écrivez, télécopiez ou visitez le centre régional de consultation le plus près pour de plus amples renseignements.

Région de l'Atlantique

Dessert les provinces suivantes :
Terre-Neuve et Labrador,
Nouvelle-Écosse,
Île-du-Prince-Édouard et
Nouveau-Brunswick.

Services consultatifs
Statistique Canada
Immeuble Viking, 3e étage
Chemin Crosbie
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 3P2

Appel sans frais : 1-800-565-7192
Télécopieur : (709) 772-6433

Services consultatifs
Statistique Canada
North American Life Centre
1770, rue Market
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 3M3

Appel sans frais : 1-800-565-7192
Appel local : (902) 426-5331
Télécopieur : (902) 426-9538

Région du Québec

Services consultatifs
Statistique Canada
200, boul. René-Lévesque ouest
Complexe Guy-Favreau
Bureau 412 (Tour Est)
Montréal (Québec)
H2Z 1X4

Appel sans frais : 1-800-361-2831
Appel local : (514) 283-5725
Télécopieur : (514) 283-9350

Région de la Capitale nationale

Centre de consultation statistique
(RCN)
Statistique Canada
Rez-de-chaussée, immeuble
R.-H.-Coats
Avenue Holland
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Si vous demeurez à l'extérieur de la zone de communication locale, veuillez composer le numéro sans frais pour votre région.

Appel local : (613) 951-8116
Télécopieur : (613) 951-0581

Région de l'Ontario

Services consultatifs
Statistique Canada
Immeuble Arthur Meighen, 10e étage
25, avenue St. Clair est
Toronto (Ontario)
M4T 1M4

Appel sans frais : 1-800-263-1136
Appel local : (416) 973-6586
Télécopieur : (416) 973-7475

Région du Pacifique

Dessert la province de la Colombie-Britannique et le territoire du Yukon.

Services consultatifs
Statistique Canada
Centre Sinclair, bureau 300
757, rue Hastings ouest
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 3C9

Appel sans frais : 1-800-663-1551
Appel local : (604) 666-3691
Télécopieur : (604) 666-4863

Région des Prairies

Dessert les provinces suivantes :
Manitoba, Saskatchewan, Alberta
et les Territoires du Nord-Ouest.

Services consultatifs
Statistique Canada
Immeuble MacDonald, bureau 300
344, rue Edmonton
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3L9

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (204) 983-4020
Télécopieur : (204) 983-7543

Services consultatifs
Statistique Canada
Tour Avord, 9e étage
2002, avenue Victoria
Regina (Saskatchewan)
S4P 0R7

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (306) 780-5405
Télécopieur : (306) 780-5403

Services consultatifs
Statistique Canada
First Street Plaza, bureau 401
138 – 4e Avenue sud-est
Calgary (Alberta)
T2G 4Z6

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (403) 292-6717
Télécopieur : (403) 292-4958

Services consultatifs
Statistique Canada
Park Square, 8e étage
10001, Bellamy Hill
Edmonton (Alberta)
T5J 3B6

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (403) 495-3027
Télécopieur : (403) 495-5318

Appareils de télécommunications pour les malentendants : 1-800-363-7629

Numéro sans frais pour commander seulement (Canada et États-Unis) : 1-800-267-6677

Bibliothèques de dépôt

La bibliothèque de Statistique Canada, située à Ottawa, tient à jour les enregistrements complets de nature courante ou historique de l'ensemble des publications de Statistique Canada, qu'elles figurent au catalogue ou non. Les employés de la bibliothèque sont à la disposition des utilisateurs pour aider ces derniers à trouver les informations dont ils ont besoin.

Bibliothèque de Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats, 2e étage
Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6
Appel local: 613-951-8219/20
Télécopieur: 1-613-951-0939

La liste qui suit comprend les bibliothèques de dépôt complet qui reçoivent toutes les publications de Statistique Canada et de toute l'administration fédérale.

Canada

Terre-Neuve

St. John's

Memorial University of Newfoundland
Queen Elizabeth II Library
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 3Y1

Île-du-Prince-Édouard

Charlottetown

Bibliothèque des services gouvernementaux
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
C1A 3T2

Nouvelle-Écosse

Halifax

Dalhousie University
Killam Memorial Library
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3H 4H8

Wolfville

Acadia University
Vaughan Memorial Library
Wolfville (Nouvelle-Écosse)
B0P 1X0

Nouveau-Brunswick

Fredericton

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

University of New Brunswick
Harriet Irving Library
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H5

Moncton

Université de Moncton
Bibliothèque Champlain
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9

Sackville

Mount Allison University
Ralph Pickard Bell Library
Sackville (Nouveau-Brunswick)
E0A 3C0

Québec

Montréal

Bibliothèque municipale de Montréal
Montréal (Québec)
H2L 1L9

Services documentaires multimédia
Montréal (Québec)
H2C 1T1

Concordia University
Library
Montréal (Québec)
H3G 1M8

McGill University
McLennan Library
Montréal (Québec)
H3A 1Y1

Université de Montréal
Bibliothèque des sciences humaines et sociales
Montréal (Québec)
H3C 3T2

Université du Québec à Montréal
Bibliothèque
Montréal (Québec)
H2L 4S6

Québec

Bibliothèque de l'Assemblée nationale
Québec (Québec)
G1A 1A5

Sherbrooke

Université de Sherbrooke
Bibliothèque générale
Cité universitaire
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

Sainte-Foy

Université Laval
Bibliothèque générale
Sainte-Foy (Québec)
G1K 7P4

Ontario

Downsview

York University
Scott Library
Downsview (Ontario)
M3J 2R6

Guelph

University of Guelph
Library
Guelph (Ontario)
N1G 2W1

Hamilton

Bibliothèque publique d'Hamilton
Hamilton (Ontario)
L8R 3K1

McMaster University
Mills Memorial Library
Hamilton (Ontario)
L8S 4L6

Kingston

Queen's University at Kingston
Douglas Library
Kingston (Ontario)
K7L 3N6

London

The University of Western Ontario
D.B. Weldon Library
London (Ontario)
N6A 3K7

Ottawa

Bibliothèque du Parlement
Section de l'information gouvernementale canadienne
Ottawa (Ontario)
K1A 0A9

Bibliothèque nationale du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Université d'Ottawa
Bibliothèque Morisset
Ottawa (Ontario)
K1N 9A5

Sudbury

Université Laurentienne de Sudbury
Bibliothèque
Sudbury (Ontario)
P3C 2C6

Thunder Bay

Lakehead University
Chancellor Paterson Library
Thunder Bay (Ontario)
P7B 5E1

Bibliothèque publique de Thunder Bay
Thunder Bay (Ontario)
P7E 1C2

Toronto

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Toronto (Ontario)
M5S 1A5

Metropolitan Toronto Reference Library
Toronto (Ontario)
M4W 2G8

University of Toronto
Robarts Library
Toronto (Ontario)
M5S 1A5

Waterloo

University of Waterloo
Dana Porter Arts Library
Waterloo (Ontario)
N2L 3G1

Windsor

Bibliothèque publique de Windsor
Windsor (Ontario)
N9A 4M9

Manitoba

Winnipeg

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0V8

The University of Manitoba
Elizabeth Dafoe Library
Winnipeg (Manitoba)
R3T 2N2

Saskatchewan

Regina

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Regina (Saskatchewan)
S4S 0B3

Saskatoon

University of Saskatchewan
The Main Library
Saskatoon (Saskatchewan)
S7N 0W0

Alberta

Calgary

The University of Calgary
MacKimmie Library
Calgary (Alberta)
T2N 1N4

Edmonton

Bibliothèque publique d'Edmonton
Edmonton (Alberta)
T5J 2V4

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Edmonton (Alberta)
T5K 2B6

The University of Alberta Library
Edmonton (Alberta)
T6G 2J8

Colombie-Britannique

Burnaby

Simon Fraser University Library
Burnaby (Colombie-Britannique)
V5A 1S6

Vancouver

The University of British Columbia Library
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6T 1Y3

Bibliothèque publique de Vancouver
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6Z 1X5

Victoria

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Victoria (Colombie-Britannique)
V8V 1X4

University of Victoria
McPherson Library
Victoria (Colombie-Britannique)
V8W 3H5

Territoires du Nord-Ouest

Yellowknife

Bibliothèque gouvernementale des Territoires du Nord-Ouest
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
X0E 1H0

Autres pays

République fédérale d'Allemagne

Preussischer Kulturbesitz
Staatsbibliothek
Abt. Amtsdruckchriften U. Tausch
Postfach 1407
1000 Berlin 30
Allemagne

Royaume-Uni

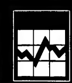
The British Library
Londres, WC1B 3DG
Angleterre, Royaume-Uni

Japon

National Diet Library
Tokyo, Japon

États-Unis d'Amérique

Library of Congress
Washington, D.C. 20540
États-Unis d'Amérique



BON DE COMMANDE

Statistique Canada

ENVOYEZ À:	COMPOSEZ:	TÉLÉCOPIEZ AU:
Division du marketing Vente des publications Statistique Canada Ottawa (Ontario) Canada K1A 0T6	**1-800-267-6677** Faites débiter votre compte VISA ou MasterCard. De l'extérieur du Canada et des États-Unis, composez le (613) 951-7277. Veuillez ne pas envoyer de confirmation.	**(613) 951-1584** VISA, MasterCard et bon de commande seulement. Veuillez ne pas envoyer de confirmation; le bon télécopié tient lieu de commande originale.

(*Veuillez écrire en caractères d'imprimerie.*)

Compagnie

Service

À l'attention de — Fonction

Adresse

Ville — Province

Code postal — ( ) Téléphone — ( ) Télécopieur

Veuillez vous assurer de remplir le bon **au complet**.

MODALITÉS DE PAIEMENT:

(Cochez une seule case)

☐ **Veuillez débiter mon compte** ☐ VISA ☐ MasterCard

N° de carte

Signature — Date d'expiration

☐ **Paiement inclus** ______ $

Veuillez faire parvenir votre chèque ou mandat-poste à l'ordre du *Receveur général du Canada – Publications*.

☐ **N° du bon de commande**

(Veuillez joindre le bon)

Signature de la personne autorisée

Numéro au catalogue	Titre	Édition demandée ou Inscrire "A" pour les abonnements	Abonnement annuel ou prix de la publication			Quantité	Total $
			Canada $	États-Unis $ US	Autres pays $ US		

- **Veuillez noter que les prix au catalogue pour les É.-U. et les autres pays sont donnés en dollars américains.**
- TPS N° R121491807
- Le chèque ou mandat-poste doit être établi à l'ordre du *Receveur général du Canada – Publications*.
- Les clients canadiens paient en dollars canadiens et ajoutent la TPS de 7 %. Les clients à l'étranger paient le montant total en dollars US tirés sur une banque américaine.

TOTAL	
RÉDUCTION (s'il y a lieu)	
TPS (7 %) (Clients canadiens seulement)	
TOTAL GÉNÉRAL	

PF 093238

MERCI DE VOTRE COMMANDE!



Statistique Canada — Statistics Canada







R FORM

MAIL TO:

Marketing Division
Publication Sales
Statistics Canada
Ottawa, Ontario
Canada K1A 0T6

(Please print)

PHONE:

1-800-267-6677

Charge to VISA or MasterCard. Outside Canada and the U.S. call (613) 951-7277. Please do not send confirmation.

FAX TO:

(613) 951-1584

VISA, MasterCard and Purchase Orders only. Please do not send confirmation. A fax will be treated as an original order.

Company ______________________

Department ______________________

Attention ______________ Title ______________

Address ______________________

City ______________ Province ______________

Postal Code ______ Phone ( ) ______ Fax ( ) ______

Please ensure that **all information** is completed.

METHOD OF PAYMENT:

(Check only one)

☐ **Please charge my:** ☐ VISA ☐ MasterCard

Card Number ______________________

Signature ______________________ Expiry Date ______

☐ **Payment enclosed** $ ______________________

Please make cheque or money order payable to the *Receiver General for Canada – Publications*.

☐ **Purchase Order Number** ______________________
(Please enclose)

Authorized Signature ______________________

Catalogue Number	Title	Date of Issue or Indicate an "S" for subscriptions	Annual Subscription or Book Price			Quantity	Total
			Canada $	United States US$	Other Countries US$		$

SUBTOTAL	
DISCOUNT (if applicable)	
GST (7%) (Canadian clients only)	
GRAND TOTAL	

► **Note: Catalogue prices for U.S. and other countries are shown in US dollars.**

► GST Registration # R121491807

► Cheque or money order should be made payable to the *Receiver General for Canada – Publications*.

► Canadian clients pay in Canadian funds and add 7% GST. Foreign clients pay total amount in US funds drawn on a US bank. Prices for US and foreign clients are shown in US dollars.

PF 093238

THANK YOU FOR YOUR ORDER!



Statistics Canada Statistique Canada

Canada